Conseil Législatif

Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.
BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire
EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - 1.00

45ème année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, JEUDI MATIN, 23 JANVIER 1873. No. 14.

ATELIERS DE FERBLANTERIE ET PLOMBERIE.

FABIEN DRAPEAU
No. 118, Grande Rue St. Laurent,
[Enseigne de l'Arrosoir Rouge.]

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée, &c., &c.
M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la compagnie qu'il s'empressera d'exécuter avec ponctualité.
Outre l'assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon, qu'il a constamment en mains, il vient d'augmenter son stock de différents effets nouveaux pour les Fêtes, qu'il détaillera aux prix les plus réduits, et vous sauverez 10 pour cent en achetant chez lui.
Ainsi, venez voir avant d'aller ailleurs.
Toutes commandes seront exécutées à très-bas prix et sous le plus court délai.
14 déc.—r 83

D. GERVAIS & CIE
No. 810, rue Craig, et 69, rue Bonaventure
VOITURES DE PREMIERE CLASSE
PREMIERS PRIX aux Expositions Provinciales ! !
Elegance, Fini, Solidité, Légèreté.
MM. GERVAIS & CIE, Carossiers, si bien connus par le mérite supérieur de leurs Voitures ont actuellement en stock les plus belles voitures de famille de la Cité de Montréal.
Rien de commun ou de seconde qualité n'entre dans la fabrication de leurs voitures, qu'ils sont prêts à garantir. Ils importent à grands frais des roues d'une solidité qui défie les plus rudes épreuves.
Ayant eu l'avantage d'introduire en Canada l'usage des essieux en acier, ils se tiennent toujours au courant des améliorations modernes.
Excellentes voitures et Bon marché : le public peut s'en convaincre en venant visiter notre établissement.
avril.—m

MANUFACTURE DE COFFRES-FORTS DE LA PUISSANCE.

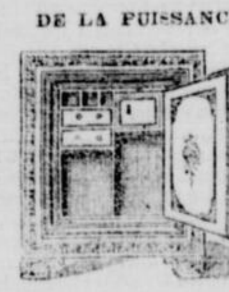

GODFROY CHAPLEAU,
Manufacturier de Coffres-Forts
A l'épreuve du feu et des voleurs, doublés en Acier et en Fer.
Et constructeur de Ponts et Soliveaux en Fer.
—AUSSI—
GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.
PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débentures, etc.
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-forts et Prisons.
COFFRES-FORTS DE SECONDE-MAIN, pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.
USINES:
Coin des Rues Ontario et St. Charles Borromée.
Bureau : 320 Rue St. Laurent,
MONTREAL
18 Déc. 82—a k

1872) COMME D'HABITUDE (1872
SUCCÈS COMPLET !
DIX PREMIERS PRIX
A Deux Expositions !
W. Bell & Cie.,
GUELPH, ONT.
Ont reçu tous les Premiers Prix pour

ORGUES ET MELODIUMS
A l'Exposition Provinciale, Hamilton, à l'Exposition Centrale de Guelph.
Ce grand succès et les prix de l'année dernière, comprenant une Médaille d'Argent, Diplômes, et 12 Premiers Prix, prouvent que nos instruments, dans l'opinion de juges compétents, sont de beaucoup supérieurs à tous les autres.
Les seuls propriétaires et fabricants, de l'"ORGANETTE," renfermant les tuyaux patentés de Scribner, ont été reconnus pour les meilleurs. Les autres manufacturiers reconnaissent la supériorité de ces instruments, et à Guelph, les compétiteurs voyant qu'ils ne pouvaient lutter avec nous, se sont retirés.
Chaque instrument est garanti pour cinq ans. Demandez des catalogues contenant cinquante différents systèmes d'instruments.
W. BELL & CIE.
Guelph, 15 Octobre 1872. 38—r

MENEELY ET KIMBERLEY,
FONDEURS DE CLOCHES
TROY, N. Y.
Manufacture de Cloches d'Eglises et autres, de qualité supérieure
EGALEMENT LES CLOCHES POUR ÉGLISES.
Des Catalogues illustrés et des détails particuliers sur ces Cloches, de toutes dimensions, sont fournis par
FAIRBANKS & CIE., 403 Rue St. Paul, MONTREAL.

COMPAGNIE DE PIANOS DE NEW-YORK ET BOSTON
432, — Rue Notre-Dame, — 432
MONTRÉAL.
VENEZ VOIR LE THERSPICORE ATTACHÉ AUX PIANOS
DIFFERENTES FIGURES A VENDRE OURS DANSANT, &c.

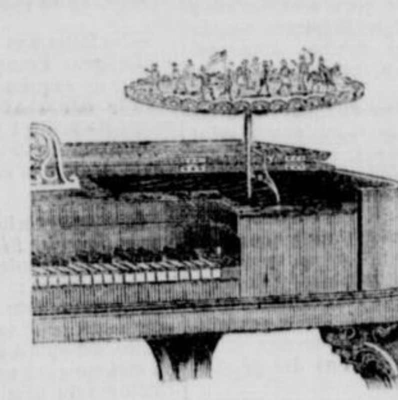

432, — RUE NOTRE-DAME, — 432
VENEZ VOIR LE PARLOUR GEM AND THE HUMMING BIRD
NEW YORK AND BOSTON PIANO FORTE CO., 432 Notre Dame Street.
HALLET, DAVIS & CO.,
The stock is large, being a splendid assortment of Grand and Square Pianos, CABINET ORGANS, &c. by the best makers, on the most liberal terms.
THOMAS A. HAINES, MANAGER, 432 N. DAME ST.
Rich tone JEWETT & CO. — Brilliant WEBER & CO. — Humming Bird MATHUSHEK — The best ORGAN GEO. WOOD & CO.
WARRANTED FOR 5 YEARS. — INSTALMENTS.
ASSORTIMENT CONSIDERABLE ET SUPERIEUR DE TABOURETS POUR PIANOS
432, — RUE NOTRE-DAME, — 432.
Déc.—D 72

$30 SEULEMENT !
$5 comptant et $5 chaque Mois,
POUR LE BANNER
MOULIN A COUDRE A NAVETTE
Cette Machine est d'une apparence élégante, et exécute tous les ouvrages ; elle peut ourler, piquer, assembler, soutacher, &c., &c.
Elle travaille avec facilité, le coton ou la soie la plus fine, de même que l'étoffe la plus épaisse, voire même le cuir.
☞ Venez voir et vous serez persuadés,
HART & HEWITT, 76, Rue Bonaventure. 182—a k

COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE KENDALL.
Manufacturiers de Machines à Coudre
No. 1, Machine à Coudre "FAVORITE," pour les Familles.
No. 2, d'après le système "SINGER," pour les ouvrages lourds.
AUSSI,
Machinistes, Fondeurs, etc., etc.
Les ordres sont exécutés promptement. Bureau, Manufacture et Fonderie,
Nos. 198, 200 et 202, Rue Craig, Montréal.
Octobre. 42—a k

SEPT PAR CENT.
DÉBENTURES de SECOURS de L'ETAT
Au Chemin de Fer Central Arkansas,
Première Hypothèque sur le revenu de la route,
SEULEMENT A $15,000 PAR MILLE
A 75 centins et intérêts accrus.
C'est la Grande route "Centrale Orientale" et Ouest, par l'Arkansas, COMMUNIQUANT aux TROIS GRANDES VILLES DE L'ETAT, Helena, Pine Bluff et Little Rock, la capitale. Cette route a supporté une LIGNE DE CINQ VAPEURS pendant plusieurs années. La même route communique aux IMMENSES MINES DE HOUILLE, à l'Ouest de Little Rock, au COMMERCE DE BESTIAUX du Texas et, en outre, aux PRODUITS DE COTON des plus RICHES PLANTATIONS DU MONDE.
Intérêt payable les 1er Octobre et Avril, à l'"Union Trust Company," New-York.
Cartes, circulaires, pamphlets, chez
WILLIAMS & BOSWICK, Courtiers, 49 Wall St. NEW-YORK.
4 Janvier 1873. 99—um p

LE CHAMP DE BLE DE L'AMÉRIQUE.
Climat salubre, Patrimoines libres, bons marchés,
LE CHEMIN DE FER PACIFIQUE NORD offre en vente ses TERRAINS, SITUES DANS LE MINESOTA CENTRAL ET OUEST, comprenant : 1. La meilleure Terre à Blé; 2. Excellent Bois de Construction, etc; Riches Prairies en Pâturages et Prés Naturels, arrosés par des Lacs limpides et de nombreux courants—dans un climat salubre, où les Fièvres de toutes espèces sont inconnues.
On peut expédier le GRAIN au marché par le Lac, à aussi bon marché que par l'Iowa Est ou l'Illinois Central. Les Wagons fonctionnent maintenant dans ces Terres, du Lac supérieur à Dakota. Prix des Terres, près des lisses, $4.00 à $8.00 l'acre ; plus loin, $2.50 à $4.00. SEPT ANNEES DE CREDIT : Actes de Vente garantis; BONS 7 30, du Pacifique du Nord, se vendent actuellement au pair, reçus par les terrains à $1.10. Aucune autre Terre inoccupée n'offre autant d'avantages aux colons.
Les SOLDATS, sous la Nouvelle Loi [Mars 1872] ont 160 acres GRATIS, près le chemin de fer, par une résidence d'un ou deux ans.
TRANSPORT A UN TARIF REDUIT sur tous les points principaux de l'Est, aux acheteurs de Terres du Chemin de Fer et des Patrimoines Francs du Gouvernement. Les Acheteurs, leurs Femmes et Enfants VOYAGENT GRATIS sur le Chemin de Fer Pacifique du Nord. C'est maintenant le temps pour les colons de prendre des Terres du Chemin de Fer et des Patrimoines Francs du gouvernement, près des lisses.
Demandez la BROCHURE contenant les informations, la carte et la copie de la Nouvelle Loi relative aux Patrimoines Francs.
Adressez: DEPARTEMENT DES TERRES, CHEMIN DU PACIFIQUE NORD ST PAUL MINN., ou No. 23, Cinquième Avenue, coin de la 9e rue New-York.
24 mai.—215 a k c

AVIS
La Société ayant jusqu'ici existé entre les soussignés, sous le nom de DAVIS, COCKENTHALER & PHILLIPS, a été, ce jour, dissoute de consentement mutuel, et Z. DAVIS et J. PHILLIPS, sont autorisés à régler les affaires de la dite société.
ZELIO DAVIS, EMANUEL COCKENTHALER, ISAAC PHILLIPS.
Montréal, 9 Janvier 1873. 103

ENTREPOT ROYAL DE THÉ ET CAFÉ.
221, — Rue Notre-Dame, — 221
Ayant complété nos importations d'Automne, nous sommes prêts à offrir à nos pratiques et au public à l'occasion des
FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN
Un assortiment des plus variés de :
Friandises Européennes,
Fruits Crystallisés,
Fruits à l'eau-de-vie et au Sirop,
Liqueur fabriquée à la Grande Chartreuse, jaune et verte,
Liqueurs Fines "Françaises,"
Vins Oporto Sherry et Madère très vieux,
Vins de Champagne "Meilleure Marque,"
Une variété de Condiments des célèbres Maisons de Crosse & Blackwell, à Londres—Jourdan-Brivé fils aîné, à Marseille et Bordeaux—A. Goudreau de J. Figuet, à Marseille et Bordeaux—Farton & Guestier, à Bordeaux.
Truffes,
Pâté de Foie Gras,
Thon Mariné à l'Huile d'Olive,
AUSSI,
Fromage Raffiné et de Gruyère,
Fromage Anglais et Américain.
Nous recevons tous les jours par Express de l'Ouest des
Gibiers Sauvages,
Poules des Prairies,
Caillier, &c., &c.
DUFRESNE & McGARITY, 221, Rue Notre Dame.
23 Décembre. 90—r

MAISON NOTRE-DAME.
Pour Fêtes de Noël et du Jour de l'An.
CHAMPAGNE } Jules Mumm & Co., Sparkling Hock, Moet & Chandon, Carte d'Or, &c., &c.
Chartreuse d'origine, Maraskino, Huile de Rum, Curacao, Benedictine, Cacao à la Vanille,
Ex "EMPEROR."
Sauces, Marinade, Truffes, Saucisse de Boulogne en gelée, Langue de Bœuf en gelée, Vinaigre de Table } Cross & Blackwell.
Pois et Haricots Verts, Conserves de Champignons,
Saucisse de Lyon, Pâté de Foie Gras.
Raisins sur lit en Boites ½, ¼, ⅛ Boites, Amandes fraiches, Pruneaux, Bonbons français, Chocolat, &c, &c.
MATHIEU & TRUDEL
88, — RUE NOTRE-DAME, — 88,
26 Décembre. 92—r

CÉLEBRE FARINE A PATISSERIE XXX.
PRÉPARÉE PAR
R. & J. BRODIE
En paquets de 6 lbs.
La célébrité de cette préparation, et sa grande consommation, ont donné à quelques personnes l'idée de faire une farine préparée, en paquets imitant nos préparations. Nous demanderons au public d'acheter de la "Farine levant seule de Brodie," portant notre marque de commerce sur un ETIQUETTE ROUGE à l'extrémité de chaque paquet.
Pour vos Pâtisseries, &c., de Noël et du Jour de l'An, achetez votre Farine chez
R. & J. BRODIE, Dépôt de Farine, Coin des rues Craig et Bleury
18 déc.—85 tm k

GRAND SACRIFICE DE $25,000
DE
Marchandises Sèches et de Hardes Faites pour être vendus d'ici au 1er Janvier.
MM. BARRETTE & PRICE
Offrent tout leur Stock de Marchandises Sèches de Goût et d'Etape à des prix très réduits pour argent comptant, aussi une quantité de Hardes Faites pour être vendus à bon marché.
☞ Venez voir afin de vous satisfaire.
Un tailleur est attaché à cet établissement et toutes commandes seront exécutées avec goût et promptitude, à des prix très modérés.
BARRETTE & PRICE, 208, Rue Notre Dame.
Montréal, 8 Novembre 1872. 59—r

Lunettes colorées pour le Soleil

Lunettes colorées pour le Soleil

GRANDES DÉCOUVERTES DU DR. CREVIER.
L'ANTI-CHOLERIQUE
Le seul spécifique connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangements d'intestins et d'estomac, Indigestions, etc., etc.
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.
Prix.......50c la bouteille.
Certificats par les personnes suivantes :
Les RR. MM. J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe ; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir ; J. S. Derome, ptre. ; F. X. Collerette, ptre., Sup. du Collège de St. Césaire ; J. Provençal, curé de St. Césaire ; J. S. Taupier, ptre., curé de St. Paul ; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif ; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Delle. Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.
S'adresser au DR. J. A. CREVIER, No. 44, rue Bonsecours.
☞ Réduction libérale faite au commerce.
17 Juin. 232

PHARMACIE CANADIENNE.
LAROCQUE & CIE
425,—Rue Ste. Catherine,—425
VIN QUININE
Ce vin est recommandé dans la Dyspepsie Atonique, Fièvres, Névralgies, Perte d'Appétit, Débilité Générale.
Le Dr. MONTERVERDI emploie spécialement la QUININE dans les Pertes rouges et blanches, Amenorrhée, Maladies des organes digestifs et des organes génitaux, urinaires dépendant d'atonie.
☞ Préparé seulement à la Pharmacie Canadienne.
VIN QUINO-FERRE.
Les propriétés si bien connues de Quinine et du fer, alliées à un vin pur, se recommande dans la débilité générale.
Pertes rouges excessives, pertes blanches aménorrhées. Conséquemment cette préparation est propre à reconstituer le sang affaibli par des maladies longues, ainsi qu'à rétablir les constitutions naturellement débiles si fréquentes de nos jours.
Le VIN QUININE FERRÉ est préparé seulement à la Pharmacie Canadienne
LAROCQUE & CIE, 425, Rue Ste. Catherine.
23 Nov. 65

GLASGOW DRUG HALL !
400, Rue Notre-Dame.
FLUIDE D'HIVER.—Cet article est le meilleur que l'on puisse employer pour la guérison des mains crevassées, lèvres, etc., et pour toutes les maladies de la peau, qui devient belle, douce et blanche. On peut aussi l'employer après qu'on s'est fait la barbe. Prix, 25 cts
—o—
FLEURS EN CIRE.—Un grand assortiment de Cire de différentes couleurs ; moules à fleur, couteaux à fleur, fil de laiton, égrisée, etc., et tous les matériaux pour faire des fleurs en cire, sont toujours à notre disposition. Les ordres de la campagne sont promptement exécutés.
—o—
HOMÉOPATHIE.—Le soussigné a l'assortiment le plus complet de remèdes homéopathiques et de livres traitant cette question; il peut répondre à tout ordre, pour tous les cas. Aussi, spécifiques homéopathiques de Humphrey et "Pond's Extract." Un assortiment complet toujours en main.
—o—
EAU MINÉRALE DE STE. GENEVIÈVE.—Les eaux de cette célèbre saline sont les meilleures, employées pour les maladies suivantes : indigestion, constipation, dyspepsie, "piles," maladies du foie, rhumatisme, etc, Envoyée sans frais dans toute la ville.
JAMES A. HARTE. Pharmacien.
30 nov.—71

TROUSSES TROUSSES, de toutes espèces et formes.
Bande de toute façon, Articles en caoutchouc, derniers modèles.
LE NATRO-KALI OU EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN,
Tirez partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de Famille qu'il y ait, il n'y a pas de substance saponacée, lessive ou potasse d'une force et d'une pureté aussi concentrée que le NATRO-KALI OU EXTRAIT DE SAVON.
Une Livre de cet Extrait peut faire environ Quinze Livres de très-bon Savon Dur.
☞ A vendre chez les pharmaciens et chez tous les marchands de la campagne.
Préparé seulement par l'inventeur, J. GOULDEN, 175 Rue St. Laurent, 208 Rue St. Paul, et 363 Rue Ste. Catherine.
Décembre 1872. 72—a k

ESSAYEZ LA POUDRE D'ŒUF (Egg Powder.)
La seule chose de l'univers que l'on puisse substituer aux œufs, faisant les plus beaux Plum-Puddings, Gâteaux, Biscuits et Pâtisserie domestique en général. Cette Poudre est une grande épargne et nous conseillons à toutes les ménagères économes d'en faire l'essai.
Les seuls propriétaires de la véritable Poudre, contenue dans des paquets portant leur signature, sont
ALEX. MUNRO & CIE., 161, Rue McGill.
10 Octobre. 28—r

DR. J. A. CREVIER.
RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE
Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive
Prix....... 50c la bouteille.
☞ Supérieur à toutes les préparations connues.
S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, No. 44, Rue Bonsecours.
12 Juin 1872. 233

PRÉSENTS POUR LES FÊTES !
Pipes d'Ecume de Mer,
Pots à Tabac,
Porte Cigares en Ecume de Mer,
Elégantes Boites à Cigares,
Magnifiques Tabatières en Corne,
ET UN
Grand assortiment de Cigares,
CHEZ
A. BUSSEAU & CIE.,
(Enseigne du Matelot Blanc,)
272, — Rue Notre-Dame, — 272
23 déc. 90

MACHINES A BRIQUE
MACHINES A BRIQUE FONCTIONNANT D'ELLES-MÊMES, de diverses dimensions.
Des circulaires descriptives sont envoyées sur demande.
MACHINES A BRIQUE A LEVIER.
AUSSI,
Quelques Machines à Levier, non de notre manufacture, n'ayant servi que pendant quelques semaines: seront vendues à bon marché.
BULMER & SHEPPARD,
Bureau : 244, rue Parthenais, Montréal.
20 janvier.—111 a b k

COUTELLERIE
PATINS ! PATINS ! PATINS !
Patins faits à ordre,
Patins aiguisés et réparés,
Courroies pour Patins,
Pointes pour Canes,
Grapins pour la Glace,
Toutes sortes d'Instruments de Chirurgie réparés et faits à ordre.
RASOIRS, CISEAUX, COUTEAUX,
AIGUISÉS ET RÉPARÉS.
Ayant engagé UN COUTELIER et UN AIGUISEUR de première classe de Sheffield, Angleterre, je puis garantir que tout ouvrage donnera satisfaction.
On tourne, à des prix réduits, l'Ivoire, le Bois et le Métal.
CANADA TRUSS FACTORY,
690, — RUE CRAIG, — 690
4 Décembre 1872. a E c k—74

AU COMMERCE.
Ayant complété la marque et l'arrangement de leurs échantillons de Quincaillerie, Verrerie et Faïence, Drogues, Produits Chimiques, Teinture d'Aliniue, Bronzes, Etoffes en crin, Gants, Cigars, Cartes à jouer, Crayons de A. W. Faber, Marchandises Allemandes de fantaisie, &c., &c., les soussignés sont maintenant prêts à recevoir ces ordres pour le printemps prochain, et invitent les Marchands à venir visiter leurs échantillons.
HAGENS & Co.,
Successeurs de "Luders, Hagens & Co."
351, Rue des Commissaires, Vis-à-vis la Maison de Douane.
17 Déc. 72. C A B—49

ACHETEZ VOTRE FARINE
POUR
Pain, Galettes, Biscuits et Confiseries
AU
MAGASIN DE FARINE DE BRODIE
Coin des Rues Craig et Bleury.
Toutes les FARINES sont garanties et livrées sans charge.
La célèbre farine de Brodie qui lève seule.
" " " de Sarrazin.
Farine de Blé-d'Inde, d'Avoine, de Sarrazin, Avoine, Son, Grue, etc., pour nourriture d'animaux.
Montréal, 1er août 1872. sm k—252

DÉMÉNAGEMENT.
Les bureaux de G. BRUCKERT & CIE de la "CONFIANCE," sont transportés au No. 30, rue St. Jacques.
28 déc. m k—94

AMES, HOLDEN & CO.,
SONT MAINTENANT AU
No. 600, — RUE CRAIG, — No. 600
Dans la Bâtisse dernièrement occupée par GEO. JAMES & CO.
7 Janvier. 10?—um C A B

N'ALLEZ PAS PLUS LOIN
Au Bureau du
DR. H. R. S. TRESTLER, L.C.D.
DENTISTE
173½, — Rue St. Joseph, — 173½
L'extraction des dents se pratique sans douleur au moyen du Chloroforme ou du Gaz Hilariant.
Pour aurifier, plomber, cimenter ou poser les dents, les prix sont des plus modérés.
15 janvier,—tm k 110

DR. CREVIER, DR. CREVIER,
L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang.
Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dyssenterie Chronique, Stomachique, puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.
Prix.......... $1.00 la bouteille.
☞ Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.
S'adresser au DR. J. A. CREVIER, No. 44, rue Bonsecours.
17 Juin. 232

LITTERATURE

LES INCENDIAIRES.

DEUXIEME PARTIE.

LA MAIN DE DIEU.

(SUITE.)

VII

Suivons maintenant les quatre gentilshommes qui, après leur visite tardive à Régine, s'en retournaient de Gazeran à Valgenest.

Bien qu'ils eussent peu de scrupules en tant qu'il s'agissait, pour assouvir une vengeance, de se défaire par le fer ou par le feu de quelqu'un qui les gênait, les deux frères jumeaux et le fiancé de la belle châtelaine estimaient bon cependant de ne pas préluder à la fête des noces par un meurtre, et surtout par le meurtre de l'homme que, malgré eux, ils ne pouvaient s'empêcher intérieurement de reconnaître pour le fils de leur père.

Mais ainsi ne pensait pas Antoine, à qui nulle des émotions de mademoiselle de Gazeran n'avait échappé durant le conseil de famille qu'ils venaient de tenir avec elle.

Comme si le misérable nain avait été doué du privilége de lire au fond de la pensée de sa future belle-sœur, il avait, pour ainsi dire, assisté au combat qui se livrait en elle, et tout l'amour de Régine pour Pierre Aubin lui avait été révélé par intuition.

Les frères croyaient encore fermement aux mensonges débités par la noble fille soi-disant offensée, lorsqu'elle avait voulu les rendre complices du châtiment immérité qu'elle réservait au dédaigneux garde-chasse ; mais Antoine, avec ce regard perçant que donne la jalousie, avait pénétré l'intention voilée de Régine, et maintenant il lui était positivement prouvé que la maîtresse souveraine de Gazeran avait bien moins voulu punir le fils de Seignerolles d'un outrage supposé, que le retenir auprès d'elle.

En même temps que cette sorte de révélation intime du passé diminuait dans le cœur du jaloux la haine qu'il avait ressentie pour Honoré, aussitôt que Régine s'était décidée en faveur de celui-ci après la mort de François le parricide, l'impatience du meurtre de Pierre Aubin tourmentait son âme, agitait son corps et lui faisait labourer à coups d'éperon les flancs de la monture qu'il pressait incessamment de ses petites jambes torses.

— C'est partie remise, disait Jacques, chevauchant auprès de Guillaume, et non point partie perdue. D'ailleurs, ceci regarde bien plus Honoré que nous, et dans l'état où doit être le prisonnier à présent, il sera inutile, je pense, de s'y mettre à quatre pour en finir avec lui.

— Au fait, reprit le futur époux de Régine, de qui le cheval suivait de près ceux de ses deux frères, la violence est inutile quand on peut employer des moyens plus simples et qu'il ne font aucun bruit; j'aviserai à cela, et je ne vous appellerai, messieurs, que pour constater que l'affaire est faite.

La nuit était belle et sereine, les voyageurs avaient laissé prendre à leurs montures l'allure de la promenade.

Cependant le nain, à force de tourmenter son cheval, sans mauvaise intention, néanmoins, mais parce que le démon de la jalousie ne lui permettait pas de se rendre compte de ses mouvements, le nain, en proie à un accès de fièvre, donna un tel coup d'éperon à la pauvre bête, que celle-ci se cabra presque debout sur ses pieds de derrière.

Antoine n'eut que le temps de s'accrocher à la crinière, autrement il vidait les étriers et roulait sur le chemin.

Mais à peine l'animal fut-il retombé sur ses pieds devant, qu'aussitôt il prit son vol à travers bois.

— A moi ! au secours ! disait Antoine se sentant emporté par le cheval que la douleur avait rendu fou.

Les trois frères suivirent le nain au galop, et arrivèrent à temps pour arrêter dans sa course la fougueuse cavale qui, quelques pas plus loin, allait se briser le front contre un arbre à tuer peut-être son cavalier.

Il y eut alors quelque temps d'arrêt, nécessaire pour qu'Antoine pût se remettre de sa violente émotion, et pour que le cheval reprit peu à peu le calme et l'intelligence qu'il avait perdus.

Après un quart d'heure de repos, la frayeur du nain était passée et le vent de la nuit avait séché l'écume dont s'était couverte la robe de l'animal.

Cet incident venait de détourner de leur droit chemin MM. de Labourdillière, on songea à s'orienter.

Depuis assez longtemps les petits-fils du vieux marquis arpentaient en chassant la contrée pour reconnaître, après un court examen, qu'ils n'étaient plus dans la direction de Valgenest.

— Mais où sommes-nous ? demande Guillaume.

Jacques, ayant consulté l'épais fourré dans lequel ils s'étaient engagés pour suivre leur frère en péril, avisa une éclaircie au fond de laquelle la lune dans son plein éclairait la campagne. Il répondit :

— Si nous prenions de ce côté, nous n'aurions pas vingt-cinq minutes de marche pour arriver à Haut-Montel.

Ce nom amena à l'esprit des trois autres frères la même pensée, et cette pensée trouva un écho dans celui qui venait de parler.

— Il faut aller à Haut-Montel, reprit Jacques.

Guillaume, Honoré et Antoine répétèrent :

— Allons à Haut-Montel.

Pour comprendre cette résolution subite et l'unanimité avec laquelle elle avait été accueillie, il faut savoir que depuis bien longtemps déjà le dessein de se rendre à l'ancienne demeure du major était dans la pensée de ses fils ; mais, quoiqu'ils fussent d'un naturel fort aventureux, ils n'avaient point encore jugé à propos de s'exposer à ce voyage intéressant pour eux, du reste, avant que la rumeur causée par la disparition de l'homme connu sous le nom de Seignerolles se fût complètement éteinte.

(*A continuer.*)

TÉLÉGRAPHIE

(*De toutes les parties du Monde.*)

SERVICE PRIVÉ DE *LA MINERVE*

ASSEMBLEE LEGISLATIVE D'ONTARIO.

Toronto, 22.

Après les affaires de routine,

M. Rykert propose une motion relative aux ordres en conseil ayant rapport aux octrois des chemins de fer de Toronto, Grey et Bruce, et Wellington, Grey et Bruce.

Il passe en revue la politique du gouvernement à l'égard des chemins de fer et s'efforce de prouver que la Chambre n'a pas eu le temps de considérer les ordres en conseil, pendant la dernière session.

M. Crooks dit que les ordres du conseil, relatifs aux chemins de fer, n'ont pas été changés, mais que de nouveaux ordres ont été émis pour de nouvelles lignes. Ces ordres ne sont que provisoires.

M. Cameron condamne la politique du gouvernement.

La discussion se continue jusqu'à l'ajournement de la Chambre.

SEANCE DU SOIR.

Les débat recommencent sur la motion de M. Macdonald, proposant la seconde lecture du bill qui veut que, dans les causes civiles, le verdict du jury ne soit pas unanime.

La motion est enfin rejetée.

M. Bethune propose la seconde lecture du bill permettant aux femmes mariées d'administrer leurs successions.

Ce bill est référé à un comité spécial.

Le bill de M. Deacon sur le même sujet est aussi référé à un comité spécial.

M. Crooks présente un bill ayant rapport aux institutions municipales.

Ce bill est référé à un comité nombreux.

La Chambre s'ajourne à 11 heures

Ottawa, 22.

M. S. Keefer partira demain, dans le but d'aller rejoindre MM. Gzowski et McAlpine, pour examiner les améliorations à faire au canal Welland.

M. D. B. Chisholm, M. P., est ici.

M. A. Bouvier a été élu maire de Hull.

Une femme nommée Luce Brisebois, a été trouvée morte dans son lit, hier matin. On attribue la cause de sa mort, à l'abus qu'elle faisait des liqueurs alcooliques.

Un jeune homme du nom de Redmond, a été écrasé hier par une charge de bois de chauffage.

Le gouvernement, sur recommandation de l'hon. M. Pope, a adopté des règlements concernant l'acte passé à la dernière session, au sujet de la quarantaine et relativement à l'arrivée et au départ des vaisseaux. Une proclamation mettant en force ces règlements, sera publiée dans la *Gazette* de samedi.

En vertu de ces règlements, le gouvernement pourra arrêter les vaisseaux, allant d'un port canadien à un autre et à bord desquels il y aura des passagers atteints de maladies contagieuses; de plus, chaque collecteur de Douanes deviendra officier de quarantaine. Autrefois, le gouvernement pouvait seulement arrêter les vaisseaux venant des ports étrangers.

Aylmer, 22.

Le Grand Juré a trouvé les chefs d'accusation suivants : contre Thomas Russel, pour assaut ; W. Green, pour vol ; Charles Patterson, pour vol ; Mary Muldoon, pour vol ; Joseph Cusson, père, pour avoir déchargé malicieusement une arme à feu sur Joseph Cusson, fils ; Thomas Hughes, pour assaut ; Villeneuve et autres, pour faux emprisonnement de Saine, pour vol. Point de verdict de culpabilité pour les causes suivantes : Olivier Pelletier, pour vol d'un cheval ; Alfred Cousineau, pour vol ; James Martin, pour effraction.

Thomas Russel, Chs. Patterson et Mary Muldoon ont plaidé coupable.

Thomas Russel a été condamné à $10 d'amende ou à 15 jours de prison.

Le procès de B. Chamaillard, accusé de rapt, a commencé hier et s'est terminé aujourd'hui. M. O'Farrell, de Québec, a défendu le prisonnier. L. A. Church plaidait pour la Couronne.

A 6 heures, les jurés n'étaient pas encore d'accord et ont été mis sous la garde du shérif pour la nuit.

Québec, 22

Dans le cas de la nomination de M. Rhéaume comme percepteur des droits seigneuriaux, MM. Côté, Langelier et Philias Huot se porteront candidats dans la Division Est de Québec pour la Chambre Locale.

Le professeur Papper lecturera ce soir dans la salle de musique.

L'agent de police n'a pu recevoir aucune information sur le nommé Guay, commerçant de marchandises sèches, qui s'est enfui après avoir fait un faux au montant de $25,000.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Pour "LA MINERVE."

AMÉRIQUE.

Omaha, 21.—Granville Hall, député maréchal, et le Dr Wolf, député maître de poste, de la ville de Nebraska, ont été tués, aujourd'hui, par un nommé Woodson, de Missouri, lorsqu'ils voulaient l'arrêter.

San Francisco, 21.—Quatre compagnies de troupes américaines, deux d'artillerie, une d'infanterie et une de cavalerie, sont parties aujourd'hui pour se rendre sur le théâtre de la guerre à Madoc.

Les dernières nouvelles nous apprennent que quatorze blancs ont été tués et vingt-trois blessés.

Port Deposit, M., 22.—Il y a encore environ six pieds d'eau dans les principales rues. Toutes les maisons qui se trouvaient sur les bords de la rivière ont été détruites. Il a plu toute la journée. Les femmes et les enfants se sont réfugiés sur les montagnes où ils ont construit de nouvelles demeures pour se protéger contre le froid.

La glace s'est amoncelée en face de la ville à une hauteur de vingt-cinq pieds. Il n'y a pas eu perte de vie ; mais les dommages causés aux propriétés sont très-considérables.

EUROPE.

(Service du Câble Transatlantique.)

Paris, 22.—Fenouilly, De Camp et Benoit, trois communistes condamnés, ont été fusillés, de bonne heure, ce matin, au camp de Satory.

Fenouilly est mort sans prononcer une seule parole.

Les dernières paroles de De Camp ont été celles-ci : Je meurs assassiné d'après de faux témoignages.

Benot, en mourant, a applaudi la République, la Commune et l'Armée.

Le nombre des témoins de l'exécution était très-restreint.

DERNIER BULLETIN.

Quatre Heures A.M.

AMÉRIQUE.

New-York, 22.—Le terrible ouragan qui a exercé ses ravages dans le Minnesota, a duré plus de quarante huit heures et était accompagné de pluie et de neige. Nous apprenons que plus de deux cents, (peut-être trois cents,) personnes, la plupart chefs de famille, ont perdu la vie dans cette tempête.

Tous les jours, on découvre de nouvelles victimes du froid.

Des milliers de chevaux et bêtes à cornes ont péri.

En plusieurs endroits, après la tempête, les maisons étaient complètement cachées sous la neige.

Les trains de chemin de fer ont été arrêtés pendant plusieurs jours.

Le conseil de Stokes espère réussir dans ses efforts, pour arrêter les procédés et obtenir un nouveau procès.

Les vapeurs «Columbia» et «Crescent» de la ligne de la Havane, ont été saisis pour dettes et le «Moroco Castle» sera aussi saisi à son arrivée en ce port.

Les équipages du «Columbia» et du «Crescent» n'ont pas été payés depuis six semaines et souffrent beaucoup.

Il est rumeur que l'on prend des moyens pour remplacer Boutwell au secrétariat du trésor.

Un journal de Panama, du 5 du courant, reçu via Kingston, Jamaïque, contient ce qui suit : Il y a eu une grande excitation au Pérou, à la nouvelle que l'on avait découvert un complot formé dans le but de faire sauter un train de chemin de fer, près de Lima, et dans lequel étaient le président Pardo et les officiers généraux. Les seules fins que se proposaient les auteurs du complot, étaient d'assassiner le Président ; ces individus ont été arrêtés.

Il y a eu un tremblement de terre à Arequipa, le 26 décembre dernier.

Le président Pardo est l'arbitre nommé pour régler les différend entre le Chili et la Bolivie.

New-York, 22.—On mande du Chili que la petite vérole exerce de terribles ravages dans ce pays. La petite ville de Loja surtout, est grandement éprouvée par ce fléau devastateur. Chaque rue de cette ville compte de nombreuses victimes.

EUROPE.

(Service du Câble Transatlantique.)

Londres, 22.—On rapporte qu'une conférence a eu lieu à Chiselhurst. On aurait décidé à cette conférence que l'Impératrice Eugénie et le Prince Jérôme Napoléon seraient les gardiens politiques du prince Impérial et ainsi, qu'ils dirigeraient ce parti.

Le prince Impérial ne sera pas appelé Napoléon IV, mais il aura le titre de comte. Il a adopté pour devise les mots : «Force, non Faiblesse.»

St. Petersbourg, 22.—La Grande Duchesse Hélène Paulovna est morte.

Paris, 22.—Dans plusieurs églises de cette ville, aujourd'hui, on a célébré des messes pour le repos de l'âme de Napoléon et à chacune de ces messes, le lieu saint était encombré.

Berlin, 22.—Cent vingt familles russes ont quitté leur pays pour l'Amérique.

Londres, 22.—Le vicomte Bury, membre du parlement, a fait une lecture hier soir, sur le Traité de Washington.

Il croit ce traité satisfaisant, en ce qu'il resserre davantage les liens de l'amitié entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis.

Madrid, 22.—Le Congrès a discuté aujourd'hui le projet de loi demandant le service compulsoire dans l'armée.

Le comité spécial du Congrès, nommé pour examiner la question de l'abolition de l'esclavage à Porto-Rico, présentera probablement son rapport demain.

La question d'indemnité des propriétaires d'esclaves, a été réglée, mais les détails n'en sont pas encore connus.

Le comité proposera que l'émancipation des esclaves soit terminée quatre mois après la promulgation de l'acte.

Paris, 22.—La Seine monte encore.

Berlin, 22.—La cour allemande portera le deuil pendant une semaine, en mémoire de Napoléon.

ST. LAWRENCE HALL.

SON EXCELLENCE LA
TESSE DUFFERIN ser... COM-
pour recevoir des v... chez elle
3 P.M. et 6 P.M., S... visiteurs entre
rant. ... AMEDI, le 25 cou-

F. B. COULSON,
A. D. C. *pro-tempore.*

20 Janvier 1873. 111

Notre Agent Général, M. J. O. Dion doit laisser Montréal, ce matin pour collecter dans les paroisses de la rive Nord du St. Laurent de Montréal à Québec. Nous espérons que nos souscripteurs s'empresseront de régler leurs comptes avec lui.

LA MINERVE

Jeudi matin, 23 Janvier 1873

Lord Dufferin et l'éducation. Personne n'ignore que Lord Dufferin porte un intérêt tout particulier à l'éducation dans notre pays : il a visité assez de collèges, de couvents, pour enlever tout doute à cet égard. Mais on se tromperait grandement, si l'on croyait que dans toutes ces visites, il remplit seulement une tâche officielle assez ennuyeuse : celle de recevoir des adresses plus ou moins coulées dans le même moule et sortant rarement du cercle des banalités d'usage. Il y a plus que cela chez notre vice roi. Nous trouvons en lui un homme sincèrement pénétré de l'importance de préparer l'avenir au moyen de l'instruction qui a fait le sujet des sérieuses méditations. Ce n'est pas un personnage indifférent qui tomberait comme lui, à l'improviste dans une école de frères de la doctrine chrétienne, comme il l'a fait à Ottawa, pour questionner les derniers des marmots et s'assurer par lui-même, jusqu'où va leur science de l'A B C.

Il vient de prononcer au collège McGill deux discours, excellemment pensés, remplis d'idées pratiques, d'observations marquées au coin de la fine critique. Tout dans ces lignes, dénote l'homme de talent, mûri par l'étude et tirant parti de son savoir pour en faire profiter ses semblables. Dans une circonstance semblable, un autre homme que Lord Dufferin se serait borné à s'exprimer en termes généreux, mais il ne s'est pas contenté de ces redites, et n'a pas craint d'entrer dans le vif de la question ; il n'a pas craint d'exprimer son opinion, et de faire quelques observations qui frappent juste, à plomb et dont on saura profiter, nous l'espérons. Nos lecteurs nous sauront gré de les mettre à même d'en juger.

Répondant au chancelier de l'Université McGill, Lord Dufferin, après avoir remercié les élèves qui s'étaient attelés à sa voiture pour le traîner triomphalement, aborde la question controversée de savoir s'il ne vaudrait pas mieux abandonner le système des cours classiques pour se borner à l'étude de sciences appliqués précédée d'un cours d'instruction portant sur les matières d'enseignement indispensables à tout homme. Son Excellence cite l'opinion de M. Gladstone en faveur du premier système et l'opinion contraire du Duc de Sommerset, puis traite la question au point de vue du Canada.

Quant à ce qui me concerne, dit-il, le cours d'études que j'ai suivi me porte naturellement à ne pas regarder l'éducation classique comme le fondement d'une éducation libérale, mais quoi qu'il en soit, et sans me hasarder à prononcer une opinion dogmatique sur un sujet si controversé, je ne puis m'empêcher de penser que dans un pays comme le Canada, les raisons excellentes que l'on pourrait invoquer à l'appui d'un cours de sciences physiques et pratiques, se trouvaient en face d'arguments non moins puissants en faveur de l'enseignement classique et de l'enseignement des arts. Car, si dans le Canada, la prospérité du pays dépend entièrement de chacun de ses habitants, qui doivent s'appliquer à développer ses ressources, de l'autre, il est nécessaire, puisque toute la population doit travailler à l'accroissement de la richesse commune, que la vie intellectuelle de la société soit cultivée, ennoblie et raffinée par la sagesse, l'esprit, la science, l'expérience et la philosophie des siècles classiques.

Après nous avoir fait part de ses idées en matière d'instruction, il passe à un autre sujet.

Nous appelons spécialement l'attention sur le passage qu'on va lire :

Laissant de côté, cependant, cette partie de la question, je vais terminer mon allocution en adressant quelques paroles aux jeunes gens qui ont si bien écouté l'ami qui leur veut du bien (*well wisher*). Je leur demande donc de se rappeler que la génération qui les a précédés a mené à bonne fin, une des plus difficiles et des plus bienfaisantes entreprises qui aient été tentées par des hommes d'état. La génération qui vit et conduit les affaires de ce grand pays, a réussi, en dépit d'obstacles et de difficultés plus qu'ordinaires, à réunir dans une souveraineté unie, les magnifiques provinces de l'Amérique Canadienne, qui se trouvent entre l'Atlantique et le Pacifique. C'est cet héritage que vous serez appelés à administrer et à faire prospérer. Il vous incombera une lourde tâche, car vous devrez tirer le meilleur parti possible de cette glorieuse succession qui vous attend ; vous devrez être à la hauteur de ceux qui vous ont précédés. J'aime à vous rappeler de plus qu'heureusement vous vivez dans un pays aussi l'-

bre que l'air que vous resp...
tout ce que l'ambition d'...
désirer vous est access...
soin de cultiver ces ... rez, et que
douce vous a do... homme peut
gence et pers... ble, si vous prenez
Dan... talents dont la Provi-
de ... nés, avec sagesse, intelli-
... persévérance.

... sa réponse aux professeurs ... Ecole Normale, Lord Dufferin a dit carrément ce qu'il pensait—et ce que pensent beaucoup d'Européens—des manières un peu trop démocratiques d'un grand nombre de nos enfants. Nous le félicitons d'avoir eu le courage de donner cette leçon à ceux qui la mérite. Puissent-ils en profiter.

«Je ne sais pas, dit Lord Dufferin, si j'ai quelques conseils pratiques à vous donner en cette circonstance, cependant, je suis presque forcé de vous faire une observation ; c'est que dans vos relations avec vos jeunes élèves, vous devez vous rappeler que votre devoir, consiste non-seulement à développer leur intelligence, à leur inculquer la science, mais aussi—ce qui n'est pas moins important—à les discipliner, à les polir, et leur donner une excellente tenue afin d'en faire des personnes polies, bien élevées, pleines de déférence et de respect pour leurs parents, leurs supérieurs et leurs aînés. Il se peut que dans un jeune pays, où nous voyons partout des preuves de prospérité ; où l'esprit d'indépendance est un élément essentiel de succès ; où à un âge peu avancé, les jeunes gens, sont tenus de faire leur chemin eux-mêmes, il soit naturel de développer un sentiment de confiance en soi-même. Voici ce que je veux vous demander, de bien pénétrer vos élèves de cette vérité ; que si d'un côté, il n'y a pas de meilleure qualité, que le respect de soit-même, de l'autre ce sentiment exclue l'assurance exagérée en soi-même et je le dis avec empressement car j'avoue, que si j'ai quelque blâme à adresser à la jeunesse de ce nouveau pays,—je ne parle pas spécialement du Canada, mais de toute l'Amérique,—c'est que j'ai été frappé par l'absence de déférence et de respect pour les supérieurs en âge, auxquels nous tenons encore en Europe. Qu'il me soit permis de citer un exemple. J'ai remarqué en voyageant sur les bateaux à vapeur du St. Laurent, des enfants courant d'une extrémité à l'autre, et plus d'une fois j'ai été tenté de les prendre et de leur donner une bonne volée. Je les ai vus séparer deux personnes engagées dans une conversation, sauter sur les robes des dames, frayer leur chemin, à coups d'épaules, sans se douter des inconvénients qu'ils causaient et ce qu'il y a de plus remarquable, ces indiscrétions insouciantes ne paraissaient pas attirer l'attention des parents. Lorsque je hasardais des observations sur leur conduite à mes compagnons, on me répondait, que ces intéressants petits bons hommes venaient du pays voisin. Peut-être qu'ils disaient vrai. Toutefois sans chercher à savoir jusqu'à quel point c'est exact, j'espère que les instituteurs du Canada, feront leur possible pour inculquer à leurs élèves les devoirs de la politesse, leur feront acquérir une tenue convenable et leur inspireront du respect pour leurs parents et les personnes d'âge et qu'ils se rappelleront qu'en ayant ces idées en vue, ils contribueront à faire du Canada, un des pays les mieux éduqués, les plus prospères, les plus polies, du continent américain.»

La leçon tombe de haut ; nous souhaitons qu'elle ne soit pas perdue.

INFORMATIONS GENERALES.

ACTUALITES.

Les nombreux amis de M. Pominville apprendront avec plaisir qu'il se porte beaucoup mieux, et que ses médecins pensent qu'il pourra sortir dans quelques jours.

On nous écrit de St. Roch l'Achigan :

«Le *Nouveau-Monde* comptait cet été, 50 abonnés environ dans notre paroisse. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un. 49 l'ont renvoyé en même temps. On aurait dit que les malles échangeaient de sac. Et voilà des gens en bon train de perdre leur foi. Beausoleil, tu pâlis !—*Gazette de Joliette* 20 Janvier.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et du Village de l'Industrie, a eu lieu, mercredi, le 15 du courant, à l'hôtel Victoria, Joliette. Presque tous les anciens officiers et directeurs ont été réélus. M. Irwing a été de nouveau choisi comme président. Les recettes de l'année 1872 ont excédé de plus de $800 celle de 1871. Nous publierons sur le prochain numéro le rapport complet des élections annuelles et des opérations de l'année dernière.

NOTES LOCALES.

DINER.—Mardi soir, Son Honneur le Maire a donné un dîner à Son Excellence le Gouverneur-Général et à Madame la Comtesse de Dufferin. Plusieurs invités assistaient au banquet.

UN AUTRE MOIS.—Alexandre Brunette a été reconnu coupable d'un autre vol et M. le Magistrat Bréhaut l'a condamné à passer un autre mois en prison.

A L'ÉTRANGER.—Les journaux américains parlent beaucoup de la marche en raquettes aux flambeaux, qui a eu lieu la semaine dernière, à la montagne.

BRAVOURE.—L'homme de police Bastien a opéré une arrestation qui lui fait le plus grand honneur.

C'était pendant la soirée de mardi, au coin des rues Ste Catherine et St Laurent. L'homme de police Bastien était en faction et avait l'oreille aux aguets, lorsqu'un nommé Baxter, que l'on peut ranger parmi les célébrités de la correctionnelle, se trouvant à quelque distance, insulta une femme qui passait en ce moment. Bastien se dirigea vers Baxter pour l'arrêter, mais quelques individus vinrent au secours du délinquant, qui s'enfuit aussitôt, protégé par ses amis qui venaient d'arriver. Mais Bastien ne se découragea pas, et se mit à la poursuite du déserteur. Heureusement, un officier de police fut témoin de l'affaire et se joignit à son subalterne. Enfin, après une longue course, les deux agents empoignèrent Baxter et le firent coucher dans les cellules.

Hier matin, Son Honneur le Recorder Sexton a condamné Baxter à une amende de $5 ou un mois de prison, pour sa conduite indigne.

AMÉLIORATION.—Les portes de la Salle des Artisans ouvriront en dehors, conformément aux dispositions de la loi.

RUINES.—La fumée s'échappe encore des ruines accumulées par l'incendie des magasins au coin des rues St. Pierre et St Paul.

VAURIENS.—On nous informe que mercredi soir, au coin des rues Wolfe et Ste. Marie, deux amis revenant de veiller, ont été attaqués par des vauriens que conduisait un charretier. Les deux amis ont échappé aux coups de leurs agresseurs, en prenant la fuite. Ils ont appelé la police, mais leur cri est resté sans écho.

On nous dit, de plus, que le charretier a manifesté l'intention de prêter main-forte à ceux qui avaient loué sa voiture.

Ce charretier, s'il est découvert, mérite une punition exemplaire.

ENCORE FOSTER.—Nous voyons, par les journaux de Boston, que la cause de Foster, le faussaire, a été ajournée jusqu'en février.

MALFAITEURS.—Dans la nuit de mardi à mercredi, vers trois heures et demie, quelques individus ont essayé d'enfoncer la porte du magasin d'épiceries de M. G. Graham, no. 16, rue Radegonde. Mais une personne de la maison, entendant le bruit que faisaient les malfaiteurs, donna aussitôt l'éveil et ces derniers prirent la fuite.

MEUBLES.—La vente annuelle de meubles de ménage, etc., aura lieu aux magasins de H. J. Shaw, rue St. Jacques, ce matin, à 10 heures.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

TROIS-RIVIERES.—Une tempête de neige est encore venue nous visiter samedi après-midi et a continué jusque dans l'avant-midi d'hier.

Le vent a soufflé avec une telle violence qu'il a brisé la glace du côté nord de la batture vis-à-vis la ville et des quarts de fleur etc, sont descendus en dérive.

La traverse a été brisée en quelques endroits et elle se trouve maintenant à quelques arpents plus haut. Le bois de chauffage est toujours de plus rare en plus rare sur le marché et le prix en est plus élevé que jamais. Le marché aux denrées non plus n'est pas des mieux fournis.—*Constitutionnel.*

QUEBEC.—La Corporation de Québec a retiré la poursuite qu'elle avait intentée contre le *Prince Edouard* pour avoir brisé la glace devant la ville, alors qu'elle était arrêtée.

—Le marchand qui a disparu il y a quelques temps de Québec, avec une somme d'environ $35,000 n'a pas encore été retrouvé.

Le détective Skeffington, qui avait été expédié à sa poursuite, est revenu hier gibecière vide.—*Evénement.*

JOLIETTE.—Jeudi dernier, il a fait une pluie torrentielle, qui n'a cessé qu'à trois heures du matin, vendredi. La pluie a fait baisser la neige de près de deux pieds. Vendredi, les chemins étaient devenus impraticables. En beaucoup d'endroits, les cours d'eau avaient inondé les chemins et les avaient rendus dangereux. Samedi, il a fait une tempête de neige épouvantable.—*Gazette de Joliette.*

ST. JACQUES.—Depuis un mois, plusieurs cas de variole se sont déclarés dans la paroisse de St. Jacques, mais aucun n'a été mortel, croyons-nous. On nous dit aussi que la picotte règne dans quelques familles de la paroisse St. Charles Borromée.

ST DAVID.—Le 3 du courant, Appoline Mongeon, âgée de 75 ans, veuve de feu M. Louis Abraham Desmarais, de St. David, était trouvée évanouie dans le chemin à une faible distance de l'église. Transportée à son logis, elle expira environ 6 heures plus tard sans avoir recouvré sa connaissance. Les jurés rendirent leur verdict comme suit en cette affaire : «Morte par suite d'une indigestion.»

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

BULLETIN JUDICIAIRE

COUR DE CIRCUIT.

Montréal, 16 septembre 1872.

Guy vs Booth.

Jugé.—Qu'une cour ou se fait des encans de chevaux n'est pas considérée comme foire ou marché dont il est parlé en l'article 1489, C.C.

Que pour que l'acheteur de bonne foi, dans une de ces cours, d'un objet volé, ait droit de réclamer le prix d'achat sur le propriétaire qui le revendique, il faut que cette vente ait eu lieu par vente publique et non privément.

Quinn, avocat du Demandeur.
E. Roy, avocat du Défendeur.
Baudry, Juge.

Lord Dufferin et nos maisons d'Education.

Comme nous le disions dans un numéro précédent, notre Gouverneur-Général ne reste pas inactif pendant son séjour à Montréal. Tous les jours Son Excellence visite de nouvelles institutions. Après l'académie de M. Archambault, Lord Dufferin a visité l'Université McGill et diverses autres maisons d'éducation de cette ville. Hier après-midi, c'était le tour des RR. PP. Jésuites et des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ces Messieurs avaient été prévenus et s'étaient préparés à recevoir dignement le Représentant de notre Souveraine.

Les RR. PP. de la Compagnie de Jésus ont reçu Son Excellence dans une salle ornée avec un goût exquis. Rien n'avait été oublié pour fêter le populaire Gouverneur : musique instrumentale, chant, tout avait été préparé avec soin.

Parmi les nombreux assistants, présents à la réception, nous avons remarqué Mgr. Vinet, M. le Chanoine Fabre, MM. Labelle, curé de St. Jérôme ; Dufresne, Leclerc, le Supérieur des Jésuites de Québec ; Mesdames Rodier, de Martigny, Ouimet, Drummond, Monk, Delisle, Mme et Melle Cuvillier, Mme Sexton, Mme et Melle Galarneau, Mme et Melle Laframboise, Mme O. Devlin, Mme Leslie ; les Hons. Drummond et Monk ; MM. Delisle, Cuvillier, Sexton, les Drs. Beaubien et Leclerc ; MM. A. LaRocque, père et fils ; MM. Desjardins, Nolan, Delisle, Galarneau, Sexton, de Bellefeuille, L. Laframboise, O. Devlin, Logan, etc.

Une première adresse en français a été présentée à Son Excellence par M. Jos. Frémont, élève du Collège Ste. Marie.

Voici cette adresse :

Qu'il plaise à Votre Excellence,

D'accueillir les respectueux hommages des élèves du collège Sainte-Marie, et les sentiments de gratitude que nous éprouvons tous pour l'honneur insigne qu'il reçoit aujourd'hui.

C'est la seconde fois que cette maison reçoit dans son enceinte la visite bienveillante d'un représentant de Sa Majesté, notre Gracieuse Souveraine, la Reine Victoria.

Déjà, précédemment, le commandant des forces dans l'Amérique Britannique, Gouverneur par intérim, le Général Eyre, avait daigné honorer de sa présence un des exercices littéraires de nos devanciers.

Ce ne sera donc pas sans un légitime orgueil, ni avec une médiocre satisfaction, que l'histoire du collège unira dans ses annales deux noms si bien faits pour se rehausser mutuellement, et, à côté de l'un des héros de l'Alma et d'Inkerman, mettra celui du voyageur, du savant, de l'administrateur, qui, à peine au milieu de sa carrière, a déjà conquis ses titres à l'immortalité.

Pour nous, ce qui nous touche surtout en ce moment, c'est cette noble et intelligente sympathie de Votre Excellence pour tous les éléments dont se compose notre population. Réunie ici de toutes les parties de la Puissance, et composée de tous ces éléments divers, notre petite société collégiale respire à l'aise devant l'homme qui a eu la pensée assez haute et le cœur assez large pour comprendre et sentir que, selon l'expression d'un ancien, il n'y a rien de si populaire que la bonté. *Nihil est enim tàm populare quàm bonitas. Cic. pro Lig. XII.* 37.

A l'image de Celui qui, dans le gouvernement de ce monde, embrasse l'ensemble, sans négliger les détails, Votre Excellence a voulu, dans son active sollicitude, voir de ses yeux et toucher du doigt nos besoins et nos ressources, notre état présent et nos espérances.

Et nous, en vous voyant ainsi, pour visiter nos établissements publics, descendre de cette haute dignité où tant d'autres

mêmes notre part de vos faveurs, nous le sentons,—et vous pouvez en assurer notre auguste Souveraine,—cette condescendance de son Représentant n'aura pas peu contribué à enraciner dans nos cœurs, pour l'avenir, les sentiments de loyauté et de dévouement, dans lesquels nous sommes élevés envers Sa Gracieuse Majesté.

Permettez, en finissant, Excellence, qu'il plaise à Lady Dufferin d'accueillir et de partager, avec son noble époux, les sentiments d'estime, de respect et d'affectueuse reconnaissance avec lesquels nous serons toute notre vie, vos dévoués enfants.

Puis, M. Thos. Nelson, aussi du Collège Ste. Marie, a prononcé une adresse en anglais.

Le Gouverneur a répondu en termes éloquents à chacune de ces deux adresses. Il a remercié les élèves de leurs bons souhaits et les a encouragés à étudier sérieusement.

Et Son Excellence est sortie de la salle de réception au milieu des chants et des vivats des élèves, et s'est dirigée ensuite chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de la rue Cotté.

Là, comme chez les RR. PP. Jésuites, Lord Dufferin a été reçu dans une vaste salle, décorée de drapeaux et de couronnes de fleurs artificielles.

Sur l'estrade élevée au fond de la salle, on remarquait, aux côtés de Son Excellence, les RR. MM. Rousselot, Fabre, Barbarin, Billion, Verreau ; MM. les Drs. de Bonald et Beaubien ; MM. Ryan, L. O. David, etc.

A l'entrée du noble visiteur, les élèves entonnèrent un chant composé pour la circonstance. Après ces couplets, M. Et. Roby lut l'adresse suivante :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, C. P. C. C. B., Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, et Commandant-en-Chef de l'Ile du Prince Edouard, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Après les éloquents discours qui ont salué votre passage dans quelques unes des villes de notre cher Canada, que vous avez bien voulu honorer de votre présence, un élève des Frères des Ecoles Chrétiennes de Montréal osera-t-il, je ne dis pas entrer en concurrence, pour célébrer votre bienvenue en ces lieux, mais même ouvrir la bouche pour vous exprimer, avec ses heureux condisciples, le bonheur que nous éprouvons tous en vous voyant parmi nous ?

Si la cité de Montréal a droit de se féliciter grandement de l'honneur de vous posséder, Excellence, les élèves de ses différentes écoles ont encore plus de raison de le faire, puisque la faveur insigne des mémorables visites dont vous daignez les honorer, est un effet tout spécial de votre bienveillante attention à leur égard et une preuve éclatante de l'intérêt que vous portez non-seulement à la génération présente de ce pays, mais aussi à celle qui lui succèdera.

Oui, quand notre future génération aura atteint la vieillesse, elle sera heureuse, Excellence, de redire à la postérité que le Très-Honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, et digne Représentant de Sa Majesté, notre gracieuse Souveraine, vint ici, dans cette modeste enceinte, encourager l'éducation chrétienne, sourire à nos accents, exciter nos efforts, et donner à cet établissement une marque distinguée de sa haute considération.

Tout en nous félicitant, on ne peut plus, Excellence, de cette démarche envers nous, et vous en témoignant notre plus vive gratitude, nous nous plaisons à dire bien haut, en présence des respectables messieurs qui vous entourent en ce moment, que nous conserverons un précieux souvenir de votre honorable visite, et que votre nom chéri sera à jamais gravé dans nos cœurs.

Lord Dufferin a répondu à peu près par les paroles suivantes :

Mes jeunes amis,

Je vous remercie de l'adresse que vous venez de me présenter et de tous les bons souhaits qu'elle renferme. Bien que j'aie visité plusieurs maisons d'éducation, je ne me lasse jamais de voir des physionomies aussi heureuses que les vôtres et de vous montrer que non-seulement moi, mais encore votre bonne Reine désirons vous encourager. Vous ne pouvez pas maintenant apprécier autant que vous le pourrez, lorsque vous serez dans un âge plus avancé, la valeur de tous les soins et de l'attention dont vous êtes l'objet, et pour cette raison, je vous exhorte à faire tout en votre pouvoir pour exécuter ce que vos professeurs désirent, et pour être toujours attentifs à vos études. Ces études ont été préparées pour vous par des amis sages et éclairés, et la meilleure manière de leur prouver votre reconnaissance est de redoubler d'efforts pour en profiter.

Le corps de musique des Frères a fait entendre ensuite quelques-uns de ses plus beaux airs ; puis, au moment où Lord Dufferin s'est éloigné de la salle, le chœur des élèves a entonné le «God save the Queen.»

Ces deux maisons d'éducation n'oublieront jamais, nous en sommes certains, la visite de Son Excellence et les élèves parleront longtemps du jour où il leur a été donné de voir et fêter le Représentant de Sa Majesté la Reine Victoria.

Rumeurs politiques et judiciaires

(De la *Gazette de Joliette* du 20 janvier.)

D'ici à quelques mois, plusieurs nominations importantes seront faites dans notre Province et dans la Puissance. Le cabinet et le Banc verront ces changements. Plusieurs journaux ont donné dans le temps certaines rumeurs ; nous publions à notre tour les informations que nous avons recueillies.

Cinq nouveaux juges seront nommés dans notre province : pour Joliette, Arthabaska, Beauharnois, Iberville et Québec. On mentionne les noms suivants : Hon. T. K. Ramsay,—déjà juge-assistant,—pour Iberville, M. Hemming, pour Arthabask, l'hon. M. Ouimet, pour Beauharnois et l'hon. Olivier, pour Joliette.

Ces deux dernières nominations causeraient deux vacances, une dans le cabinet local et une autre au Sénat. L'hon. M. Irvine remplirait la première, et serait remplacé par M. Gérin ou Chapleau. L'autre vacance—la place de Sénateur pour la Division de Lanaudière—serait remplie par un homme de ce comté—un citoyen, dont la Division porte le nom, M. C. G. DeLanaudière. On sait qu'actuellement le Sénateur et le Conseiller Législatif pour ce collège électoral sont de Berthier.

Outre les changements déjà annoncés qui font entrer MM. Archibald et McDougall dans le cabinet fédéral, la santé périclitante de M. Cartier va nécessiter une reconstruction ministérielle dans l'élément canadien-français. M. Langevin deviendrait chef des Bas-Canadiens ; M. Chapais serait remplacé par M. Blanchet, et l'hon. Ls. Archambault aurait un portefeuille à Ottawa. Si ce monsieur passait du cabinet local au ministère fédéral, l'hon. J. J. Ross entrerait à l'Exécutif pour représenter le Conseil Législatif dans le gouvernement provincial. La place d'Orateur de la Chambre de Québec devenant vacante par l'entrée de M. Blanchet au gouvernement d'Ottawa serait offerte à M. Bellerose ou Fortin.

Une autre combinaison assigne à M. Baby une place de juge pour ce district. Il est juste que le district de Joliette fournisse son contingent d'hommes publics. Nous endossons cette nouvelle avec confiance et nous verrions cette nomination avec plaisir.

Chronique Scientifique.

Il n'y a pas en ce moment de sujet d'entretien qui puisse être plus actuel que l'eau, la pluie et les inondations. Paris ne savait que par ouï-dire ce que c'est qu'une inondation : jamais la Seine, le plus sage des fleuves, n'avait parler d'elle à cause de ses débordements, au moins de mémoire d'homme. Il est vrai que jamais on n'avait vu soixante jours consécutifs de pluie verser de pareilles averses avec une si désolante continuité ; jamais on n'avait vu deux lunaisons consécutives écouler successivement leurs huit quartiers sans qu'on put attribuer à l'un d'eux le changement de temps qui finit toujours par se faire dans nos climats inconstants. Mais cette fois, n'était le froid, on se croirait dans un de ces charmants pays où fleurit la saison des pluies, qui réduit les habitants à faire régulièrement quatre mois de prison tous les ans.

Le soleil est une rareté et la lune une apparition : nous ne savons plus ce qui se passe au ciel. Il y a quinze jours, un fragment de la queue dispersée de la comète de Biela est venu rencontrer notre atmosphère et a produit pendant six heures sur notre horizon un de ces splendides feux d'artifice d'étoiles filantes dont nous avions parlé précisément dans notre chronique, quelques jours auparavant. Tous les observatoires du midi de la France nous en ont envoyé des descriptions enthousiastes, et nous, pauvres Parisiens, dans cette soirée du 27 novembre, comme dans les quarante précédentes et les quinze suivantes, nous n'avons pas vu d'autres étoiles filantes que les lanternes de voitures se mirant dans la couche d'eau qui couvre toutes les chaussées.

En attendant que nous soyons délivrés de l'humide manteau qui nous met à l'ombre et au frais, nous nous en plaignons bien haut et nous ne rêvons que de chaud soleil, de campagnes fleuries, d'excursions de vacances, et nous maudissons les nuages et les averses, qui nous font gagner des rhumes et perdre des parapluies.

En revanche, dans six mois, dès qu'il se sera écoulé seulement quinze jours sans pluie, nous crierons plus haut encore : de l'eau, de l'eau, nous manquons d'eau. Et tous les corps savants et les corps politiques, les manufacturiers et les agriculteurs se réuniront, se consulteront et disserteront à qui mieux mieux, et voyant leurs usines chômer et leurs récoltes sécher sur pied, ils regarderont avec une sorte de colère ce beau ciel bleu qu'en ce moment nous envions tant à l'Italie et à l'Egypte.

Il est vrai que l'Egypte vit de ses inondations, que nous regardons comme un fléau. Parce que son ciel ne lui fournit pas directement cet arrosage du sol, élément indispensable de fertilité, elle a appris à en estimer la valeur et à tirer parti du présent providentiel que lui apporte son fleuve, et qui n'est que l'excès des pluies tombées bien loin, dans un autre climat, sur des plateaux inconnus.

Et parce qu'elle connaissait le prix de cette eau, malgré son ciel de feu, où les nuages sont une rareté, où la seule pluie connue est celle du sable apporté par le vent du désert, l'antique Egypte a été le berceau de l'art agricole et le grenier du genre humain.

L'eau est devenue précieuse là, parce qu'elle est rare ; dans nos climats privilégiés, où les vents dominants du sud-ouest nous apportent sans cesse le produit de l'évaporation des immenses océans de l'autre hémisphère, nous avons dix fois, vingt fois plus d'eau que l'agriculture n'en demande, et nous ne songeons même pas à mettre en réserve ce dixième ou vingtième qui nous est nécessaire.

Dès que nos petites prévisions, qui comptent sur la pluie à chaque changement de lune, comme les rentiers sur leurs trimestres, sont mises en défaut, nous voilà maudissant la lune, qui est bien innocente, et les almanachs, qui l'ont mise en cause sans la consulter, et le beau soleil, qui continue à mûrir nos blés et nos raisins tout comme si nous l'avions mérité.

Nous faisons alors absolument comme ces ouvriers qui, habitués à être payés au jour le jour, et se trouvant à un moment donné payés à la semaine, souffrent de faim et mendient pendant six jours, parce qu'ils ont tout gaspillé au cabaret le premier jour.

Dans les dernières chroniques, nous reprochions à notre siècle de gaspiller toutes les ressources matérielles de travail et de richesse, notamment les combustibles, et cherchant quelle était la matière la plus précieuse au monde, nous avions mis hors de cause l'eau comme surabondante.

Eh bien ! cet élément de vie qui nous est distribué avec une si admirable profusion, nous trouvons encore le moyen de le gaspiller au point d'en manquer souvent, lorsqu'en d'autre temps, nous en avons eu au point d'en souffrir.

C'est bien là le plus sot et le plus désastreux de tous nos gaspillages, d'autant qu'il est double, et que nous perdons ainsi non pas seulement la source principale de la fertilité du sol (côté de la question que nous avons développé dans une chronique il y a cinq semaines), mais aussi une source de travail gratuite, abondante, continue, dont l'abandon et la désuétude est une des causes de notre effroyable consommation actuelle de charbon.

Nous n'avons pas besoin, en effet, pour obtenir la somme de travail qu'exige l'industrie actuelle, de recourir comme nous le faisons à la chaleur employée par le soleil pour fabriquer les tissus végétaux combustibles. Cette chaleur est destinée, dans l'ordre de la Providence, à fournir des aliments au règne animal et non à nos chaudières, et sans ce trésor des combustibles fossiles, l'alimentation des moteurs industriels serait impossible. Mais en vaporisant l'eau et allant la condenser en pluie sur les saillies du sol, le soleil engendre une force mécanique facilement et directement utilisable, et qui peut suffire aussi bien que le charbon, mais sans s'épuiser, à tous les besoins de l'industrie.

C'est là un second côté de la grande et belle histoire de l'eau dans le monde, côté qui n'est pas assez connu et qu'on nous saura sans doute gré d'esquisser ici, le rôle de l'eau comme agent vital, non plus des végétaux et des animaux, mais de notre globe lui-même.

On considère souvent le globe terrestre comme un être vivant, dont la vie est tout à fait comparable à celle des animaux et des végétaux ; il a comme eux une naissance, une jeunesse, une vieillesse et une mort ; sa vie, comme la leur, se manifeste par des mouvements de diverses sortes, dont le principal est le mouvement intime d'un liquide qui transforme et nourrit ses tissus, une circulation vitale comme celle de la sève ou du sang ; c'est la circulation des eaux.

L'eau de la mer, des lacs, des forêts et des prés est vaporisée par la chaleur du soleil ; elle s'élève, se refroidit, se condense en nuages, puis en neiges et en pluies : par le mouvement horizontal des vents, et par l'attraction électrique, la plus grande partie de ces nuages et de ces pluies est amenée vers les points les plus saillants des continents, vers les pays de montagnes.

Là les eaux se partagent en deux portions ; sur les régions les plus élevées, l'eau se dépose à l'état de neige, qui s'accumule, fond peu à peu, descend en détail vers les régions plus basses sous forme d'avalanches et de glaciers ; c'est la réserve. Il faut, en effet, pour transformer en eau liquide ces masses glacées, les vents tièdes du printemps et les rayons du soleil d'été.

En attendant, les eaux tombées à l'état liquide sur les régions moins élevées ont imprégné la terre végétale, filtré au travers des roches poreuses et formé des sources. Les limpides ruisseaux issus de ces dernières, se mêlent à l'excès d'eau que le sol n'a pu boire et qui coule sur la surface en la lavant ; les cours d'eau ainsi transformés ravinent les pentes qui les contiennent, et emportent en serpentant jusque dans les plaines les débris pulvérisés ou brisés des roches meubles...

Ainsi, la plaine s'enrichit aux dépens de la montagne, et le torrent destracteur, devenu rivière tranquille ou fleuve majestueux, suit paisiblement le lit qu'il s'est fait lui-même sur le sol, jadis déposé, aujourd'hui fertilisé par ses eaux.

Ce n'est qu'après un long et bienfaisant trajet, pendant lequel elles ont nourri et lavé leurs rives, mû nos machines, transporté nos navires, abreuvé nos animaux et nos cultures, que ces eaux achèvent leur parcours circulaire en retournant à l'Océan, d'où elles étaient sorties.

Quel parti en avons-nous su tirer pendant ce long voyage ? Quelle portion avons nous utilisée, tant du travail mécanique qu'accomplit leur chute que du travail vital que peut occasionner leur absorption par les plantes ? Bien peu, avouons-le.

A moins que la nature elle même ne nous ait fourni un régulateur de la dépense, lac, étang, marais, pré, forêt, glacier, ou réservoir analogue, nous nous bornons à un emprunt passager et insignifiant, une saignée, comme nous l'appelons nous-mêmes, et nous laissons aller le reste, sans paraître le plus souvent nous préoccuper de ce fait fréquent, que le bienfait non utilisé devient dommage, cause de destruction, cause de démolition.

C'est une honte pour l'homme, que les grands fleuves, qui devraient être le salut du pays qu'ils traversent, puissent en devenir les fléaux. Voilà qui met notre siècle, si fier de son industrie, bien au-dessous de celui de Mœris. Un contemporain des Pharaons qui reviendrait aujourd'hui sur la terre, s'indignerait de nous voir perdre à la fois l'eau qui doit arroser nos cultures, le limon qui doit les fertiliser, et la force motrice qui ferait mouvoir nos machines, en épargnant notre houille et en nous évitant les malédictions des générations à venir.

Les rivières d'Europe pourraient facilement fournir à l'industrie plus de 300 millions de chevaux-vapeur par an. Le Doubs, la rivière la mieux utilisée de France, emploie, entre Vougeaucourt et Besançon, 900,000 chevaux-vapeur sur 3,400,000 que pourrait fournir cette seule course de 70 kilomètres. Si toutes nos rivières étaient ainsi utilisées, nous aurions plus de résultats manufacturiers que l'Angleterre, sans avoir sa dépense de charbon.

Un résultat curieux de cet état de choses pour l'avenir, est que l'industrie manufacturière, qui aujourd'hui se trouve souvent centralisée dans les plaines autour des grandes villes, finira par se trouver peu à peu transportée dans les pays de montagnes, et précisément au pied de ces grandes chaînes neigeuses qu'aujourd'hui le courant de la population semble fuir.

S'il nous est permis de nous citer nous-même, nous terminerons ces quelques réflexions par ce passage de notre livre des *Montagnes*, qui résume et complète bien ce que nous venons de dire :

«Les cascades et les lacs ne sont pas seulement les plus agréables spectacles que l'eau puisse nous fournir dans la montagne ; ils ont une importance très grande dans un tout autre ordre d'idées, sur lequel il importe de dire un mot, en ce moment où la France a plus d'intérêt que jamais à connaître et à exploiter toutes les richesses de son sol.

«Par les progrès de la civilisation matérielle, s'ils ne sont pas accompagnés de décadence dans la civilisation morale, il est certain que les pays de montagnes ont un grand avenir. C'est là, en effet, que se trouvent le plus à la portée de l'homme les grandes forces naturelles qui font la prospérité de l'industrie. C'est là que le soleil, cette source de nos forces travaille le plus, et que le sol peut le mieux recueillir le fruit de son travail.

«La montagne, grâce à ses chutes d'eau inépuisables, n'a pas besoin, pour avoir une force motrice, de brûler du charbon comme la plaine. Quand la plaine aura gaspillé la houille, ce trésor de l'industrie de notre siècle, suffisamment pour la faire renchérir, on réfléchira que si une pauvre source de la Maurienne a pu, sans chaudière à vapeur, percer le mont Cenis, elle aurait pu faire marcher, pendant le même temps, d'innombrables métiers dans toutes les maisons de la vallée. On se dira que, si les fabriques des Vosges, à sec pendant deux mois, se plaignaient de la concurrence de la Suisse, que ses neiges ne laissent jamais manquer d'eau, c'est qu'elles n'avaient pas fait comme la ville de St. Etienne, qui a su transformer en lac de montagne l'eau de son petit torrent de Furens, pour donner de l'eau en tout temps à ses fabriques. On s'occupera alors de conquérir et d'asservir les cascades et les torrents, qui seront une richesse au lieu d'être un fléau destructeur.»

ALBERT DUPAIGNE.

COMMUNICATION.

AVIS AUX CANADIENS AGRICULTEURS.

Des individus américains vendeurs de pommiers sont venus, il y a quinze ou vingt ans, répandre leurs marchandises, mais sans succès. Je dois cependant dire que depuis quelques années, des cultivateurs, progressant dans l'art de l'agriculture, s'aperçurent des brillants avantages qu'il y avait a planter des vergers et s'en occupèrent soigneusement. Aussitôt des spéculateurs des Etats-Unis, vendeurs de pommiers, s'introduisirent rapidement dans nos campagnes débitant ces arbres fruitiers à une foule accourue au bruit du chant des éloges incomparables que lançaient avec profusion ces individus. Palpitant, la sueur au front, pérorant et gesticulant d'une manière pathétique, ces commerçants font ressortir, c'est-à-dire démontrent avec véhémence, le profit, l'avantage, le succès et surtout l'économie qu'il y a d'en acheter vivement et de s'en emparer avec empressement. Aussitôt de pauvres éblouis par ces avantages et confiant en leurs paroles se hâtèrent d'en faire l'acquisition ; de plus se font l'interprète de ces spéculateurs pour parcourir nos campagnes et ainsi faire de leurs concitoyens des dupes, car je puis assurer que jamais la fécondité de ces arbres ne couronne le travail de l'agriculteur pour la raison toute simple de la différence du climat. D'abord il les plante, les soigne, les entretient et la première année, les pommiers présentent une belle apparence ; mais tout à coup, voilà qu'ils décroissent ; alors les soins de l'agriculteur augmentent, doublent, se multiplient, mais inutilement ; après un travail bien soigné, ces pommiers offrent tantôt une tige flétrissante, mais toujours décroissante ; enfin, après sept ou huit ans, le pommier périt après avoir reçus tant de soin et n'avoir presque rien rapporté, puis de la sorte, devient une perte pour le pauvre cultivateur.

Ainsi, messieurs les agriculteurs, si vous désirez épargner du travail, de la fatigue, et des désappointements, et en pérorant, ménager votre bourse, il serait bon de vous prémunir d'avance sur ce sujet et surtout ne pas faire de ces acquisitions, car celui qui écrit ces lignes a en main des preuves irrévocables de la vérité de ces faits, de plus des témoins oculaires ainsi que de nombreux cultivateurs qui en ont déjà fait l'essai.

UTILIS EST VERITAS

VARIETES.

Racontant les us et coutumes autrichiens à propos du jour de l'an, le baron Schop rapporte ce qui suit :

A Vienne, où l'on fait très bien les choses, on a une manière de donner des poupées tout à fait originale. S'il s'agit de faire un cadeau à une petite fille, on commande une poupée qui la représente en grandeur et en grosseur depuis la racine du cheveu jusqu'à l'orteil. La poupée n'est plus qu'un prétexte qui permet d'offrir une toilette complète. Elle est habillée

et l'on n'oublie pas la montre ni la chaîne. Si l'on veut que le cadeau ne laisse rien à désirer, on donne un trousseau à la poupée : robes de rechange, jupons, paires de bas, douzaines de chemises, etc. La poupée viennoise est bonne personne : elle porte sa belle robe un jour, et si le lendemain sa propriétaire la lui emprunte, elle ne s'en formalise pas. On peut appeler cette poupée là la poupée à deux fins.

C'est une manière adroite d'habiller une demoiselle de pied en cap.

* *

Calino vient d'avoir un rival, et un rival sérieux je vous prie de le croire.

A table, au moment de manger des huîtres, le maître de la maison s'aperçoit que le domestique a oublié de servir du citron.

—Eh bien ! et le citron, François.

Un instant après, François déposait une moitié de citron.

—Quel singulier goût, fit une dame tout bas en maugréant son premier mollusque.

—Le fait est, dit un intime, que ces huîtres ont un goût de savon très prononcé.

—Ne faites pas attention, monsieur, fit l'intelligent François en fendant sa bouche pour esquisser un sourire gracieux, c'est le citron avec lequel madame s'arrange les mains !

Je vous assure que ces petites sorties égaient toujours un dîner.

* *

Voici une excellente historiette racontée par le *Courrier l'Isère*, qui vient de signaler la plus récente session des assises de ce département ;

Le premier jour, un des jurés désignés par le sort pour connaître de la première affaire, manquait à l'appel. On le cherche, on met sur pied pour aller le quérir les employés du palais, les gendarmes, tout le monde. On court à son hôtel, on va dans les cafés, personne ; le juré a disparu, est devenu introuvable.

De guerre lasse, le président constate l'absence, renvoie l'affaire et condamne le juré à l'amende.

Voici ce qui s'est passé.

Notre juré, qui n'a pas l'habitude du palais, se promenait dans les couloirs en attendant qu'on l'appelât. Il passe devant une porte, la pousse, entre et se trouve en face de magistrats en robe rouge, siégeant et écoutant un avocat. Notre homme se dit que sans doute on a oublié de l'appeler, que l'audience est commencée ; il se précipite et va prendre sur les bancs placés derrière la barre, au milieu de quelques personnes qu'il salue en s'asseyant, pensant avoir affaire à des collègues.

Notre juré écoute consciencieusement l'avocat, et après la plaidoirie, le président ayant suspendu l'audience, il sort et se promène gravement dans les couloirs.

Un huissier passe, le reconnaît, le saisit, —naturellement,—et l'interpellant :

—Enfin, vous voilà ! Que faites-vous, malheureux ?

—Je délibère ! répond notre homme avec majesté.

* *

Une scène des plus touchantes se passait sur le boulevard Bonne-Nouvelle. C'était le jour de l'an, et chacun s'empressait, devant les petites baraques foraines, à la recherche d'un objet d'étrennes à acheter. Perdu dans la foule, un riche Américain, fort connu dans le *high life* parisien, M. S..., promenait sa petite fille, un baby de quatre ans à peine, du nom de Clara. Tout à coup les petites orphelines de Saint-Vincent-de-Paul, conduites par deux sœurs, défilèrent deux à deux, jetant en passant des regards pleins d'envie sur les étalages chatoyants.

—Papa, fit la petite Américaine, quelles sont ces enfants qui portent un ruban bleu ?

Ayant appris que c'étaient de pauvres filles qui n'avaient plus de famille et pour lesquelles les jours de l'an n'avaient ni bonbons ni cadeaux :

—Alors, papa, continua l'enfant, il faut leur acheter des étrennes.

Avec l'agrément des sœurs, M. S...., procéda à la distribution.

Et voilà pourquoi les passants s'arrêtaient devant les petites baraques du boulevard Bonne-Nouvelle, pour assister à la joie de toutes ces petites orphelines, qui dévalisèrent trois boutiques en un instant.

* *

Vous savez que deux ou trois personnes seulement ont accompagné le pauvre Arnal au champ du repos.

Arnal aura été enterré selon son désir.

C'est lui qui, suivant un jour avec Christian l'enterrement d'un artiste des Variétés, dit à son camarade :

—Quelle cohue ! Moi, je ne voudrais personne à mes obsèques.

—C'est facile à dire, répondit Christian, mais quand vous mourrez, tous les artistes de Paris vous suivront en masse.

—Eh bien ! je mettrai dans mon testament que mon corbillard ira au galop !

*

Et maintenant, un mot pour finir :

Un de nos amis était retenu hier chez lui par un abcès dans la bouche.

Un de ses intimes vient le distraire et s'en acquitte si bien que le malade riait comme un fou et ne pensait plus à son mal.

—Mon abcès est passé, s'écrie-t-il dans un moment de fou rire.

—Parbleu, tu as maintenant une autre maladie.

—Laquelle ?

—Un *abcès de rire.*

DECES

—Au monastère des Dames du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, le 20 janvier, à l'âge de 72 ans, Mademoiselle Sophie Champlain Duperez.

Son service a lieu le 22 courant.

Cette notice nous est arrivée trop tard pour prévenir les amis et connaissances.—Com.

—A St. Joseph de Chambly, le 22 courant, à 10½ hrs a.m., à l'âge de 29 ans, 4 mois et 18 jours, Joseph Dubuc, Ecr., Conseiller de la Municipalité du Canton de Chambly et membre de la Société St. Jean-Baptiste.

Ce jeune homme avait un bel avenir devant lui. La fortune lui souriait, mais l'impitoyable mort est venue l'arracher à l'affection d'une jeune femme et de trois petits enfants, qui seront la consolation de la mère éplorée.

La sépulture du défunt aura lieu Samedi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt, à 8 heures, a.m., précises, pour l'Eglise Paroissiale, et de là au lieu de la sépulture.

Les parents, les membres de la Société St. Jean-Bte. et les amis sont priés d'y assister.

LIBRAIRIE DE "LA MINERVE."

Nous invitons les DAMES à venir voir l'assortiment que nous venons de recevoir :—

LIVRES DE PRIERE—Choix assorti de Livres de Prière, avec couverts en velours de toute nuance, ivoire, caoutchouc, chagrin et cuir de Russie.

PORTEMONNAIE — Pour Messieurs et Dames, en cuir de Russie.

CHAPELETS—Montés en argent, de toutes sortes.

ORNEMENTS D'EGLISE.

IMAGES DENTELLES.

CRUCIFIX, MEDAILLES.

ENCRIERS DE GOUT.

PAPIER, ENVELOPES, &c.

Assortiment complet d'ENCRE Stephens et de Walkdens.

ECRITOIRES et nécessaires de Bureaux.

PRESSES A COPIER avec tout ce qui

STATUTS DU CANADA.

35 VICTORIA, 1872.

En vente à la Librairie de *La Minerve.*

PRIX $2.00
PAR LA POSTE 2.40
16 Janvier. 108

LIVRES NOUVEAUX.

Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent, par Nysten ouvrage illustré de 582 figures intercalées dans le texte 13e édition 1 volume grd in-8, demi reliure chagrin. ....
Histoire générale de la guerre de 1870-1871, par L. Dussieux 1 volume in-12 $ 0.60
Histoire contemporaine, par Chantrel. 6e édition, contenant les événements les plus récents 1 fort volume in-12..... 1.00
Henri V et la monarchie traditionnelle, nouvelle édition revue et augmentée et ornée d'un beau portrait de Henri V 0.15
Histoire du Concile du Vatican par Mgr. Manning, Archevêque de Westminster nouvelle édition augmentée d'une introduction et de tous les documents, par J. Chantrel 1 volume in-12 .... 0.75
La Salette, Lourdes, Pontmain, voyage d'un croyant, par le comte Lafond. 1 volume in-12 orné de 3 belles gravures. 0.95
Les merveilles de Lourdes, par Mgr. de Ségur 1 volume in-18 ..... 0.30
Certitude de la fin prochaine du monde basée sur des considérations philosophiques, sur les bulles de plusieurs souverains pontifes, sur le témoignage de St Vincent Ferrier, sur les textes de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et sur les signes des temps où nous vivons, par l'abbé Marquy, Prêtre attaché à l'Eglise de Notre-Dame des Victoires, à Paris, 1 volume in-12 ..... 0.38
Les bons livres.—Bibliothèque à bon marché contenant, entr'autres ouvrages, les suivants : Histoire Sainte.—Histoire ancienne et romaine, du moyen âge, moderne, de France.—Tablettes chronologiques, Histoire universelle depuis la création jusqu'à nos jours — Eléments d'algèbre, éléments de géométrie, de physique, de chimie, de mécanique, de botanique, d'astronomie, d'agriculture, de jardinage, de géologie de minéralogie.—Histoire naturelle de l'homme, des animaux, des oiseaux, des poissons, arpentage et lever des plans.—Le dessin d'imitation en tous genres.—Principes du dessin linéaire.—Les travaux d'aiguille.—La Musique.—La mythologie.—200 locutions et fautes corrigées.—Fables choisies de La Fontaine, de Florian.—L'art épistolaire.—Morceaux choisis de Fénélon, Chateaubriand, Buffon, Bernardin de St. Pierre, Racine, Boileau, Arithmétique, Exercices d'arithmétique, Tenue des Livres, Beautés de l'imitation de J. C.—Lectures édifiantes, choix de poésie du 17e 18e et 19e siècle, etc., etc. Prix de chaque volume 6cts, par la malle, 8cts. Nous avons un grand nombre de ces volumes endommagés par l'eau et que nous ne vendons que 3cts, 4cts, par la malle.
L'auberge de la mort, par A. de Lamothe. 1 volume in-12 ..... 0.70
Le taureau des Vosges, par le même...... 0.80
Aventures d'un Alsacien prisonnier en Allemagne, par le même 0.75
L'orpheline des Carrières de Jaumont, par le même 0.75
Le gaillard d'arrière de la Galathée, par le même 0.75
Les soirées de Constantinople, par le même 0.75
Les martyrs de la Sibérie, par le même 4 volumes in-12 .... 2.25
Les Camisards, par le même, 3 vol. in-12 1.75
Mémoires d'un déporté à la Guyane française, par le même 0.20

Ajouter 10 pour cent aux prix marqués pour recevoir ces volumes par la malle.

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS, Libraires, 237 & 239, rue St. Paul.
Montréal, 7 Janvier 1873. 100

NOUVEAUTES.

Armaillé (D') 1 Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. Etude historique, 1 vol. in-12 bro $0.75
Bernardi, (Gustave de) 2. La vérité divine et l'idée humaine ou christianisme et révolution 1 vol. in-12 br. 1.00
Champagny (Le Cte de) Les Césars Histoire des Césars jusqu'à Néron et tableau du monde romain sous les premiers empereurs, 4 vol. in-12 bro 3.00
Les Antonins (ans de J. C. 69-180) suite des Césars et de Rome et la Judée 2 édit. revue et augmentée, 3 vol. in-8o 2.63
Le chemin de la vérité, 1 vol. in-12 bro 0.67
Caussette (R. P.) Dieu et les malheurs de la France, 1 in-8o bro 0.50
Le bon sens de la foi, 2 vol. in-8o br. 3.00
Chantrel (J.) Annales Catholiques, première année Tome 1er, in-8o... 1.50
Dufor (Le R. P.) Mes impressions et confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse 1 in-12 br 0.50
Herlt (P. J. B. de) Sacræ Liturgiæ praxis juxta ritum romanum, 3 vol. in-8 br 3.00
Ouvrages de M. A. de Lamothe. Histoire populaire de la Prusse, 1 vol. in-12 ..... 0.50
Les Camisards suivi des cadets de la croix, 3 vol. in-18, Jésus illustré... 1.60
Les faucheurs de la mort, 2 vol. in-18 Jésus illustré 1.10
Les martyrs de la Sibérie, 4 vol. in-18 bro 2.20
Marpha, 2 beaux vol. in-18 illust. br. 1.10
Histoire d'une pipe, 2 vol. in-18 br... 1.10
Les mystères de Machecoul, 1 vol. in-18 bro 0.55
Le gaillard d'arrière de la Galathée, 1 vol. in-18 Jésus br 0.50
L'Orpheline des carrières de Jaumont, roman national, 1 fort vol. in-18 Jésus 0.75
Le taureau des Vosges, roman national, 1 vol. in-18 Jésus 0.65
Journal de l'orpheline de Jaumont, publié par Lamothe, 1 vol. in-18 Jésus 0.40
Aventures d'un alsacien prisonnier. 0.50
Lafond (Le Comte) La Salette, Lourdes, Pontmain, in-12 bro 0.90
Loyseau (Jean) Lourdes, pèlerinages et pèlerins, 1 in-8o bro 0.25
Maupied, l'Eglise et les lois éternelles des sociétés humaines, 1 in-12 bro 0.90
Devoirs des chrétiens devant l'infaillibilité doctrinale du Pontife Romain, 2 vol. in-80 br 3.00
Le triomphe de l'Eglise au Concile du Vatican, 1 in-8o br 0.90
Pottier (C. P. H.) Le guide de l'âme en retraite du P. Nouet, édition revue par Pottier, 3 vol. in-8o br 2.00
Pratique de l'amour de Dieu, 1 in-8o broché 0.67
Pichenot (Mgr) Le Pater ou instructions sur l'oraison Dominicale, prêchées à Sens, 1 vol in-8o br 0.90
Russel Killough (Le Cte. Frank,) Dix années au service Pontifical, 1 vol. in-12 bro 0.75
Verniolles (l'abbé Justin) La conjuration antichrétienne contre l'âme des enfants, 1 vol. in-12 br 0.65
Politesse et convenances ecclésiastiques, par un Directeur de Grand Séminaire, un beau vol. in-12 br... 0.90
Collection Jules Tardieu à 25 cents le volume grand in-18 br. La légende de l'Epingle.—L'art d'être malheureux.—Mignon.—Les quatre âges.—Les salons de Paris.—Lady Clare.—Lettres à la Dame de cœur.—L'art de lire les fables.—Le presbytère.—La veilleuse.—Les Extrêmes.—Pour parvenir.—La trêve de Dieu.—Le châlet d'Auteuil.—La feuille de coudrier et la fontaine de Médicis.—Dolorès.
De Constitutione Apostolicæ sedis, quâ censuræ latæ sententiæ limitantur commentarii, editio manualis, in-12 ..... 0.45
Acta et Decreta sacrosancti œcumenici Concilii Vaticani in quatuor prioribus sessionibus, in-8o br 1.60
Notes pour servir à l'Histoire, à la Bibliographie et à la Cartographie de la Nouvelle-France 1545-1700 par l'auteur de la Bibliotheca Americana Vetustissima, petit in-8o br 4.50
Fernand Colomb, sa vie, ses œuvres, essai critique par l'auteur de la Bibliotheca Americana Vetustissima. 6.00

En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND ET FILS.

ÉDITION DE 5 HEURES

DERNIÈRES DÉPÊCHES.

New-York, 22.—La compagnie d'Erie est sur le point d'intenter un procès à la compagnie du chemin de fer Boston, Hartford et Erie, pour une somme énorme.

Philadelphie, 23.—Hier soir, une locomotive, sur le chemin de fer Pennsylvanie Nord, a fait explosion au coin des rues American et Norris. Adam Rodenhouser a été tué instantanément, son fils et l'ingénieur ont été légèrement blessés.

Paris, 22.—Le comité des «Trente» a adopté l'amendement proposé par M. Decazes au premier article du projet constitutionnel. Par cette décision, il est permis au Président d'adresser la parole à l'Assemblée seulement sur les projets de loi qui seront soumis au comité.

Londres, 23.—L'Ambassadeur de Perse, en cette ville, donne autorisation de démentir la rumeur annonçant que la Perse avait passé un traité secret au sujet d'une cession de territoire à la Russie.

Madrid, 22.—Senor Zorilla est complètement rétabli.

Montréal n'a jamais été aussi gai que cet hiver; grâce sans doute à la présence en cette ville de Son Excellence le Gouverneur Général et de la Comtesse de Dufferin. Tous les préparatifs qu'il était possible de faire pour jeter de l'éclat sur le grand bal des citoyens du 28 courant, n'ont pas été épargnés; aussi depuis les fêtes données à l'occasion du Prince de Galles rien ne surpassera celle-ci.

Le 30, grande mascarade au Rond à Patiner à laquelle doivent prendre part des centaines de personnes en costume. Le premier février auront lieu les courses. Le 4, le grand tournoi pour les titres de Champions et la compétition pour les prix offerts par le Gouverneur Général et Lady Dufferin.

Nous lisons dans le *Times* d'Ottawa, du 22:

La question du chemin de fer du Pacifique a encore occupé le conseil privé, hier. On examina avec beaucoup d'attention chaque clause du contrat que l'on est à rédiger en ce moment. Il est probable que les arrangements seront terminés cette semaine, mais la grandeur de l'entreprise est telle qu'il est nécessaire de délibérer et de réfléchir longuement afin de protéger les intérêts du public.

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE.

Jeudi, 23 janvier 1873.

Present: W. H. Bréhaut, Ecr, magistrat de police pour le District de Montréal.

Il n'y a pas eu de causes intéressantes ce matin, à la Cour de Police.

COUR DU RECORDER.

Adam Petty, âgé de 32 ans, et James Stanley, 40 ans, sont sans contredit les plus coupables des 27 prisonniers qui ont comparu ce matin à la Cour du Recorder; ces deux individus ont attaqué des femmes et Son Honneur les a condamnés à payer une amende de 5 piastres chacun ou à faire un mois de prison.

—Léon Mercier, 38 ans, sans métier, demande à être envoyé en prison; il est condamné à $10 ou 2 mois de prison pour vagabondage.

—James McNally, 32 ans, commerçant, a été arrêté par les hommes de police Contant et St. Yves, pour avoir troublé la paix dans une cour de la rue Mignonne; il est condamné à $5 ou un mois de prison.

—Délima Daigneau, 20 ans, paiera $10 ou fera 2 mois de prison pour avoir vagabondé sur la rue LaMontagne.

—François Bellival soldera $2 ou passera 15 jours en prison pour avoir mene sans clochettes.

PETITS DÉTAILS.—A 7 heures et demie, hier soir, l'homme de police Sewell a trouvé ouvert le magasin de fruits de M. Livernois, au Marché Bonsecours. Le propriétaire de ce magasin semble ne pas tenir beaucoup à ses fruits puisque, il y a quelques jours, il laissait encore ouverte la porte de son magasin.

Un cheval attelé à un traîneau a été mis en fourrière au Marché Viger.

A neuf heures, hier soir, il manquait une lampe sur la rue Wellington.

David Noble, autrefois de la police riveraine, a été assermenté aujourd'hui, comme connétable spécial, devant W. H. Bréhaut, Ecr.

MARIAGE

—A Québec, le 19 du courant, à l'Eglise St. Jean, par le Rév. M. Antoine Racine, Jacques Picard, écuyer, M. P., à Mademoiselle Orphia Généreux, fille de feu E. A. Généreux, autrefois du Département des Terres de la Couronne.

PERDUE

Samedi dernier, UNE ROBE de carlote en loup blanc. La personne qui la rapportera au No. 183, Rue Ontario, sera généreusement récompensée.

22 Janv. 1 p—113

PENSION DEMANDÉE.

On demande une pension dans une famille privée, pour un jeune Monsieur et sa Dame sans enfants. S'adresser à ce bureau ou 296 Rue Dorchester.

23 Janvier 114—1 p

ON DEMANDE

Deux ou trois bons COMMIS, de marchandises sèches munis de bonnes recommandations, pourraient se placer immédiatement chez le soussigné.

L. J. MONDION,
Rue St. Joseph.

23 Janvier 114—1

INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin, à Ste. Justine de Newton, d'une INSTITUTRICE pouvant enseigner le français et l'anglais. Salaire libéral.

J. M. MATHIEU, Ptre,
Président des Commissaires.

8 Janvier 1873. 98

ON A BESOIN

D'UN HOMME pour avoir soin d'un cheval. S'adresser au No. 255, Rue Dorchester.

22 Janv. 1 p—113

SITUATION DEMANDÉE.

UN BON TENEUR DE LIVRES, de plusieurs années d'expérience et muni des meilleures recommandations, désirant trouver de l'emploi dans un bureau ou magasin. S'adresser à G. Bureau de *La Minerve*.

15 Oct. 82—g

ON DEMANDE

UN TENEUR DE LIVRES pouvant offrir de bonnes recommandations.

S'adresser à

A. BRÉVOST & CIE.,
Nos. 266 & 268, Rue St. Paul.

11 Décembre. 80—j

SITUATION DEMANDÉE

UN JEUNE HOMME (Belge) muni de bonnes recommandations, parlant anglais, français, allemand désire se trouver une situation dans un store ou magasin de marchandises sèches, ou comme commis voyageur. Il connait le Haut et le Bas-Canada. S'adresser par lettre, G. B. N. Bureau de *La Minerve*.

22 Janvier 113—h

SITUATION DEMANDÉE.

Un JEUNE HOMME d'expérience et muni des meilleures recommandations, désire se trouver une situation comme Teneur de Livres, dans un magasin ou dans un bureau. S'adresser à ce bureau.

14 Janvier. 106

ELECTIONS MUNICIPALES

F. CASSIDY, ECR., C.R.,

CANDIDAT A LA MAIRIE

9 Janvier. 102

QUARTIER ST. LOUIS.

CANDIDAT:

L'Echevin David

Réunion du Comité tous les Soirs, chez M. FRANÇOIS RACETTE, 130, Rue des Allemands, ancien Comité de L. A. JETTÉ, Ecr., M.P.

21 Janvier. 112

QUARTIER ST. LOUIS

CANDIDAT:

M. J. Barsalou,

Réunion du Comité tous les Soirs à 7 hs.

618½—Rue Ste. Catherine—618½

17 Janvier.—m k 108

QUARTIER CENTRE

CANDIDAT:

Henry Thomas

21 Janvier. 112

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTÉ des DEUX MONTAGNES

JE, ANTOINE FORTIER,

Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté des Deux Montagnes,

DONNE PAR LES PRÉSENTES

AVIS PUBLIC QUE LES TERRAINS

Ci-après mentionnés situés dans la

Municipalité de la Paroisse de Ste Scholastique, dans le dit Comté,

SERONT VENDUS

PAR ENCAN PUBLIC

DANS LE

PALAIS DE JUSTICE,

AU

VILLAGE STE. SCHOLASTIQUE,

Au lieu où le Conseil du dit Comté tient ses sessions,

LUNDI, LE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE MARS PROCHAIN,

A DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI

A défaut du paiement des Taxes auxquelles ils sont affectés et des frais encourus savoir:

1o. Un terrain non occupé, appartenant aux héritiers de feu Joseph Chalifou, au sud de la Belle-Rivière, contenant environ six arpents en superficie, comprenant tout le terrain renfermé dans les limites suivantes, savoir: tenant devant au chemin public, derrière, à la dite Belle-Rivière; d'un côté, à François Cyre, et de l'autre côté, à André Gratton, fils, avec une vieille écurie dessus érigée.

Il est dû par les taxes $8.54.

2o. Un emplacement situé au sud de la dite Belle-Rivière, contenant environ un quart d'arpent en superficie, et comprenant tout le terrain renfermé dans les limites suivantes, savoir: tenant en front au chemin public, derrière et des deux côtés, à Joseph Grenier, avec une maison dessus érigée.

Il est dû pour taxes $1.09.

Donné à Ste. Scholastique ce quinzième jour de Janvier mil huit cent soixante-treize.

ANTOINE FORTIER,
Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal du Comté des Deux-Montagnes.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

CHARLES FERDINAND DURANCEAU et FRANÇOIS XAVIER JOSEPH SYLVESTRE, marchands co-associés et faisant commerce sous les nom et raison de Duranceau & Sylvestre de la paroisse de St. Jean Chrysostôme, dans le comté de Chateauguay, dans le district de Beauharnois, FAILLIS.

Les faillis m'ont fait une cession de leurs biens et les créanciers sont notifiés de s'assembler à leur place d'affaires, au village de St. Jean Chrysostôme, le trente et un janvier courant, à midi, pour recevoir un état de leurs affaires et nommer un syndic.

A. N. LE PAILLIEUR,
Syndic Provisoire.

Chateauguay, 13 Janvier 1873. 114

Province de Québec, District de Montréal. No. 5950 } COUR DE CIRCUIT.

BRUNO LEDOUX, Commerçant de Montréal, Demandeur vs. CHARLES HARRIS, commerçant de chevaux du même lieu, Défendeur.

Par encan public et par suite de saisie seront vendus le Premier jour de Février, mil huit cent soixante et treize, à DIX heures de l'avant midi, au domicile du dit Défendeur en cette cause dans la Cité de Montréal, tous les biens, meubles et effets mobiliers du dit Défendeur consistant en chevaux, voitures d'hiver et wagons &c., &c., le tout sera vendu pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur; suivant la loi.

WILFRID DUMAS, H.C.S.

Montréal, 22 Janvier 1873.

AFFICHES

POUR

Maison, Magasin,

Haut de Maison,

Haut de Magasin,

A VENDRE OU A LOUER.

En vente au Bureau de *La Minerve*.

21 Janvier. 114

LE BAL DES CITOYENS

A leurs Excellences

Le Gouverneur-Général et la Comtesse de Dufferin,

AURA LIEU AU

QUEEN'S HALL,

Rue Ste. Catherine [Ouest.]

MARDI, LE 28 JANVIER 1873

Ceux qui ont l'intention de souscrire voudront bien laisser leurs noms, au

Bureau du Comité, 171, Rue St Jacques.

Le local étant peu spacieux, aucun billet ne sera donné après JEUDI, le 23 courant.

Billets pour Messieurs.......................... $7.00
" Dames............................ 3.00

H. ST. A. ORMOND,
Secrétaire.

13 Janvier 1873. 105

MECHANIC'S HALL.

LA

COMPAGNIE FRANÇAISE

Sous la direction de M. MAUGARD, aura l'honneur de présenter au public,

Pour SIX SOIRÉES seulement commençant MERCREDI, le 29 Janvier 1873, et les jours suivants.

La plus nouvelle et la plus merveilleuse attraction, le célèbre phénomène

LING-LOOK

(CHINOIS,)

Artiste spécial de l'Empereur Echoung-Echi, souverain de l'Empire Chinois. Tout les merveilleux exercices ont attiré pendant six mois aux principaux Théâtres de Paris, pendant l'Exposition Universelle de 1867, tous les visiteurs des cinq parties du monde, accompagné par

YAMADIVAI

Dit le merveilleux Homme Serpent.

Principaux exercices du phénomène Ling-Look:—1o. LE SOUPER DE L'ENFER. 2o. LE BOUQUET MAGIQUE. La Colonne Pyrotechnique. 4. Le Merveilleux Phénomène Anatomique avec des Œufs et un sabre de: Une verge de longueur.

☞ Les Médecins Professeurs d'Anatomie ont le privilège spécial d'examiner l'exploit phénoménal du Sabre.

L'Homme Serpent! par l'étonnant YAMADIVA.

On commencera par "LES DEUX ANGES GARDIENS" pièce comique en un acte par M. RAYMOND DESLANDES.

Distribution:—Michel, ancien militaire: M. BOURDAIS, Baptiste: M. MAUGARD. Max. M. MAUGARD, fils. Jeanne: Mme. MAUGARD.

"LA GRÈVE DES FORGERONS" œuvre dramatique de M. François Coppée, le jeune poète que l'immense succès de ce magnifique monologue, a rendu célèbre. Jouée par M. MAUGARD.

☞ Pendant les Représentations des Artistes Chinois, il y aura chaque soir, Vaudevilles, Comédies et Scènes Comiques nouvelles

Billets à l'avance chez M. Prince. Bureau à 7½. Rideau à 8½.

Prix des places:—Premières, 50 cents. Secondes 25 cents.

23 Janvier. 114—ds k

THEATRE ROYAL.

GEO. HOLMAN Directeur.

Troisième et dernière représentation de la plus belle pièce des temps modernes

JOHN GARTH

VENDREDI SOIR, 24 Janvier. — Bénéfice de Dlle ANNIE FIRMAN et de M. JOHN JACK; on jouera en cette occasion la pièce très populaire, intitulée: HIDDEN HAND.

LUNDI 27 Janvier—HARRY AMLAR et SPENCER PRITCHARD, dans un drame à grande sensation, intitulé:

"COUNTERFEIT."

☞ Prix ordinaire.

On peut se procurer des sièges au Magasin de Musique de Prince.

Portes ouvertes à 7½. Levée du Rideau à 8 heures.

THEATRE DE VARIETES

DE

NEVILLE

CHAMP DE MARS

UN DÉFI à l'auteur de la critique grossière dans l'*Opinion Publique*: je donnerai à l'Hôpital Général les recettes d'une semaine à mon théâtre, si cet écrivain prouve ce qu'il a avancé; s'il ne peut apporter de preuve, qu'il se retire pour toujours du journalisme, vocation qui n'est pas la sienne.

Trois nouvelles "étoiles" paraîtront sur le théâtre cette semaine. Voir les programmes.

HARTLEY NEVILLE,
Propriétaire et Directeur.

20 Janvier. 111

AUX INSTITUTEURS.

La Quarante Neuvième Conférence

DE

L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS

DE LA

Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier,

AURA LIEU

VENDREDI, LE 31 DU COURANT

A DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI.

La veille à 7½ heures de l'après-midi, il y aura UNE SÉANCE où l'on donnera UN ENTRETIEN sur un sujet scientifique.

MM. les Instituteurs sont priés d'y assister en aussi grand nombre que possible.

Par ordre,

WM. FAHEY,
Secrétaire.

Montréal, 21 Janvier 1873 113 t

RAFLE

D'UN CHEVAL, LUNDI, 3 FÉVRIER prochain, au *CITY HOTEL*, tenu par CHS. Rock, ou chez le propriétaire, No. 236, Rue des Allemands. Prix du billet $1.00

Les amis sont invités à venir en aide à l'infortuné pour qui cette rafle est faite.

ERREUR N'EST PAS COMPTE

OU

Les Inconvénients d'une Ressemblance

VAUDEVILLE EN DEUX ACTES

Par F. G. MARCHAND.

En vente à la Librairie de LA MINERVE.

Prix.. 25 cents.

23 Janvier. 114

CONCOURS—$300 ET MÉDAILLE D'OR

Considérant qu'il est urgent de procurer aux Cultivateurs de cette Province "UN TRAITÉ D'AGRICULTURE THÉORIQUE ET PRATIQUE," adapté à leurs circonstances particulières LE CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC a résolu d'ouvrir

Un Concours pour le Meilleur Traité d'Agriculture (Soit en Français soit en Anglais) pour lequel il offre Un Prix de $300 et une Médaille d'Or, pourvu toujours que ce Traité soit jugé d'un mérite suffisant.

Conditions du Concours

1o.—Le Concours est ouvert dour le "*Meilleur Traité Théorique et Pratique*," adapté aux conditions particulières de climat, de sol, de débouchés, de main-d'œuvre et de capitaux de la Province de Québec.

2o.—Les concurrents devront, avant le 1er Mars 1873, déposer le travail au Bureau du Conseil d'Agriculture, à Montréal, sans autre signature qu'un nom de plume, afin d'assurer à tous une appréciation impartiale de leur mérite. Ils devront en même temps envoyer leur signature sous pli-cacheté, qui ne sera ouvert qu'après la décision des Juges.

3o.—Le Conseil d'Agriculture ne s'engage pas à remettre les manuscrits.

[Par ordre,]

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

LOTERIE DU VAPEUR NOTRE-DAME.

Pour aider à la construction du nouveau Couvent de Laprésentation à St. Hyacinthe.

10,000 Billets à $1 chaque!!!—10 billets pour $9.00—200 Billets gagnants valant plus de $6500.

Vapeur Notre Dame,
50 dollars en or,
25 " "
15 " "
10 " "
Une montre en or.
" " en argent.
" " "
" " "
" " "
21 articles valant de 5 à 10 piastres.
20 " " 3 à 5 "
20 " " 2 à 3 "
30 " " 1 à 2 "
100 " " 25c à 1 "

Le tirage sera annoncé définitivement aussitôt que 7,000 billets seront vendus.

Des agents responsables sont demandés pour toutes les parties du pays.

On peut envoyer l'argent au nom de M. A. KEROACK, Libraire, à St. Hyacinthe par lettre enregistrée et on recevra les billets par le retour de la malle.

Chaque Billet reçu sera enregistré avant d'être delivré. Si les porteurs viennent à en perdre, cela ne peut leur faire aucun dommage.

On pourra se procurer des billets:

A St. Hyacinthe, chez M. A. KEROACK,

A Montréal, chez A. KEROACK, 585, Rue St. Paul.

A Sorel, chez ELZ. BOUTHILLIER, Libraire

Et chez les marchands de St. Pie et St Césaire, ainsi que chez les personnes responsables qui voudront agir comme agents dans les autres localités du pays.

M. A. KEROACK,
Gérant de la Loterie du Vapeur Notre-Dame.

16 janv. um k—108

AVIS

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des Actionnaires de la Compagnie des Mines de la Rivière St. François, aura lieu au Bureau de la Compagnie, 16, Rue St. Sacrement, à Montréal, LUNDI, 8 FÉVRIER prochain, à QUATRE heures de l'après-midi, pour l'élection de ses Directeurs et la transaction de ces affaires en général.

ANT. CHARLEBOIS,
Secrétaire.

Montréal, 17 Janvier 187 110

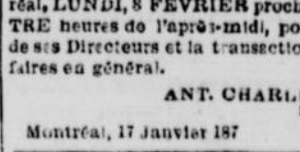

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires de La Compagnie du Richelieu, aura lieu à son bureau; à Montréal, JEUDI, le 13 FÉVRIER prochain, à DEUX heures de l'après-midi, conformément à la quatrième clause de l'acte d'incorporation.

Les Livres de Transport seront fermés du 29 de Janvier courant au 13 de Février prochain, les deux jours inclusivement.

Par ordre,

J. N. BEAUDRY,
Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Richelieu. Montréal, 22 Janvier 1873. } 113

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉTROPOLITAINE.

La vingt-septième appropriation de cette société sera tirée au sort, et les vingt-sixième et vingt-huitième vendues à l'enchère JEUDI, le 30 Janvier courant, à 7½ hrs. du soir, dans la Salle St. Jean-Baptiste, No. 18, rue St. Jacques, Montréal.

ALFRED BRUNET,
Sec. Trés.

15 janvier.—170

COMPAGNIE DE PRÊT & CRÉDIT FONCIERS.

$100,000.00 A PRETER.

AVIS est donné que la COMPAGNIE DE PRÊT & CRÉDITS FONCIERS, tient son bureau en la Cité de Montréal, No. 8, Rue St. Lambert, et que cette Compagnie a actuellement en mains cent mille piastres [$100,000.00] à prêter à des conditions libérales.

(Par ordre)

P. A. FAUTEUX
Caissier.

Montréal, 18 Novembre 1872. 60—r

THE ONTARIO LEGAL AGENCY

No. 1 Express Building, St. François-Xavier Street, Montreal

28 a.

AVIS.

Par les présentes j'avertis qui de droit, que je n'entends plus m'occuper du règlement des affaires de la Succession E. D. Gauthier, et qu'à l'avenir ces affaires devront être réglées par Dame Veuve E. D. Gauthier, elle-même, ou par son agent, M. Arthur Gauthier.

CHARLES OUIMET.

Montréal, 22 janvier 1873. 114

BANQUE VILLE MARIE.

Dividende

Avis est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent [4 0/0] a été déclaré sur la partie du fonds social versée et sera payable au bureau de cette Banque, le et après le premier FÉVRIER prochain. Les Livres de transports seront fermés depuis le 22 au 31 JANVIER prochain, ces deux jours inclusivement, au bureau des Directeurs,

Par ordre, P. A. FAUTEUX,
Caissier.

28 Décembre 1872. 91

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.

AVIS est par les présentes donné que l'on attire l'attention sur le Fonds non-payé de la Souscription, en vertu des résolutions passées à l'Assemblée Générale des Actionnaires, le 8 Juillet, 1869, et que ce Fonds est payable à la Maison de Banque, en cette ville, comme suit —

2me versement de 10 p. cent le	15 Août,	1872.
3me "	15 Nov.,	1872.
4me "	15 Fev.,	1873.
5me "	15 Mai,	1873.
6me "	15 Août,	1873.
7me "	15 Nov.,	1873.
8me "	15 Fev.,	1874.
9me "	15 Mai,	1874.
10me "	15 Août.	1874

Par ordre du Bureau,

JACKSON RAE,
Caissier.

Montréal, 2 Juillet, 1872.

CIE. D'ASSURANCE NORTH BRITISH ET MERCANTILE,

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ÉTABLIE EN 1809.

Capital payé.. $ 1,250,000
Fonds total accumulé...................................... 16,480,845
Revenu annuel.. 4,846,607

Bureau Général pour le Canada: 72, Rue St. François-Xavier, Montréal.

Directeurs-Gérants: — MM. McDOUGALL & DAVIDSON.

Directeurs Ordinaires:—Hon. Thomas Ryan, Sénateur; Louis Beaudry, Ecr., Directeur-Gérant de la Cie. du Gaz; Gilbert Scott, Ecr., M.M., Wm. Dow & Cie.; Damase Masson, Ecr., [D. Masson & Fils]; R. B. Angus, Ecr., Directeur-Gérant de la Banque de Montréal.

WILLIAM EWING, Inspecteur.

P. R. FAUTEUX, G. ROSS ROBINSON, } Sous-Agents.

Dans le Département du Feu, la Compagnie assure les propriétés de toute description à des taux modérés de Prime.

Dans le Département de la Vie, quatre-vingt-neuf pour cent des profits est partagé entre les personnes assurées sur une échelle de proportion.

On peut obtenir des informations et des dres au Bureau Général ou des Sous-Age

Montréal, 1er Mai 1872. 225—a

COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIAL UNION,

19 & 20, CORNHILL, LONDRES.

CAPITAL........................ £2,500,000 stg.

Département du Feu.

Règlement immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents-Généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en hommes d'affaires.

Département sur la Vie.

Quatre-vingts pour cent des profits provenant de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la ville, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits.

La moyenne des Bonus déclarés en 1868 est de £2 2s 0d par cent.

Toutes réclamations sont payées un mois avant que la mort de l'assuré a été prouvée.

Surintendant:—A. TELLIER.

FREDERIC COLE, Secrétaire.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents-Généraux pour le Canada.

Bureaux: 385 et 387, Rue St. Paul, Montréal.

18 Juillet 1871. 253—a k

CHEMINS DE FER

LE

CANADA CENTRAL

ET

BROCKVILLE ET OTTAWA.

Achetez vos Billets pour Ottawa *via* Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand Tronc.

Trois Trains Expres Quotidiens.

DÉPART.

Brockville	7.30 A M	2.10 P M	3.20 P M
Ottawa	10.00 "	4 30 "	....
Renfrew	7.30 "	3,00 "	....

ARRIVÉE.

Ottawa	12 45 P M	7 40 P M	....
Renfrew	2 15 "	9.30 "	....
Brockville	1.51 "	9 30 "	12 50 P M

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

H. ABBOTT,
Gérant.

Brockville, 21 Janvier 1873.—113 a k

SOUMISSIONS DEMANDÉES.

Dans l'affaire de

WILLIAM DOHERTY.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, jusqu'à LUNDI prochain, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER, pour l'achat en un lot des Meubles de Ménage et de Buvette et accessoires, de l'Hôtel autrefois occupé par le dit William Doherty, No. 19, Rue Bonaventure. L'acheteur peut obtenir le loyer des prémisses, lequel se terminera au premier de Mai prochain.

Pour les détails, s'adresser au No. 1, Bâtisses Union.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 21 Janvier 1873. 112—q

DES SOUMISSIONS CACHETÉES,

Séparées, seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 27 du courant, à MIDI, pour l'érection des phares ci-après mentionnés, sur la Rivière Richelieu, en haut de St. Jean, Province de Québec, selon les plans. L'on peut obtenir les devis et conditions au Bureau de H. M. PERRAULT, Ecr., Architecte, 59, Rue St. François Xavier.

1o. Deux Phares, au Nord, demi chemin de la Pointe.

2o. Deux Phares à St. Valentin.

3o. Deux Phares à Lacolle.

E. D. DAVID,
Régistrateur.

Maison de la Trinité de Montréal, Montréal, 10 Janvier 1873. } 1—103

AVIS AUX ÉDITEURS IMPRIMEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour l'impression et la publication d'UN JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ ET MENSUEL, seront reçues par le soussigné au Bureau du Conseil d'Agriculture, 615 Rue Craig, jusqu'à SAMEDI, le 25 du courant, à MIDI.

Pour plus amples informations et les détails, s'adresser au Bureau du Conseil.

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire C. A. P. Q.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

Hardes d'Eté pour la Police.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, seront reçues à l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à LUNDI, le 27 courant, à MIDI, pour les MERCH... de Hardes d'Eté pour la Police de la Cité suivants:

153 PAIRES PANTALONS

153 " BOTTES

153 " SURTOUTS

153 CASQUETTES

153 BLOUSES

suivants les échantillons qu'on peut voir au bureau du Chef de Police.

Par ordre,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 22 Janvier 1873. } 113—q

CORPORATION DE MONTRÉAL.

Département de l'Aqueduc.

DES SOUMISSIONS cachetées et adressées au Soussigné, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-ville, jusqu'à LUNDI, le 27 du courant, à MIDI, pour l'érection d'une roue Turbine, à la Maison des Roues, pour remplacer une des grandes roues hydrauliques, avec tous les engrénages nécessaires pour faire fonctionner les pompes actuelles, selon les plans et devis que l'on peut voir au Bureau du Soussigné, ou selon les plans et devis que fournira le soumissionnaire qui devra néanmoins se conformer lui-même à un devis général qu'on pourra aussi voir au Bureau du Soussigné.

Les soumissions devront être faites sur une formule en blanc que l'on pourra obtenir en s'adressant à ce bureau, et devront contenir les signatures *bona fide* de deux personnes qui veulent se rendre responsables de la due exécution du contrat.

Le Comité de l'Aqueduc ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre)

LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.

Hôtel-de-Ville, Montréal, 4 Janvier 1873. } ts c—100

CORPORATION DE MONTRÉAL.

AVIS.

Tous ceux qui ont des comptes courants contre la Corporation pour Effets fournis aux différents Departements sont priés de les présenter au soussigné pour être réglés avant le 31 JANVIER courant.

Par ordre,

WM. ROBB,
Trésorier de la Cité *pro temp.*

Hôtel-de-Ville, Montréal, 21 Janvier 1873 } 113—q

CORPORATION DE MONTRÉAL.

Neige sur les Trottoirs.

Avis public est par le présent donné, que conformément à des instructions positives reçues par le soussigné, toutes personnes trouvées en contravention à aucune des dispositions du Règlement concernant les Trottoirs en hiver, seront poursuivies sans distinction et sans autre avis.

[Par ordre,]

F. W. L. PENTON,
Chef de Police.

Bureau du Chef de Police, Montréal, 13 Janvier 1873. } 105—ds c

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET PARLEMENTAIRES.

LISTE DES VOTEURS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la LISTE DES VOTEURS pour les différents Quartiers de la Cité de Montréal, faite par les Cotiseurs, et notée et revisée par le Trésorier de la Cité en conformité à la Loi, a été livrée au soussigné; et que la dite "Liste des Voteurs" sera exposée dans le Bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville, pour l'examen de toutes personnes y concernées, à des heures raisonnables, savoir: depuis DIX heures A.M. jusqu'à QUATRE heures P.M. chaque jour, jusqu'à ce que la dite Liste soit finalement révisée par le Bureau des Réviseurs:

Avis public est aussi par le présent donné que le Bureau des Réviseurs, nommé pour réviser la dite Liste des Voteurs, s'assemblera à l'Hôtel-de-Ville, à DIX heures du matin le 25ème jour de JANVIER courant, et tous les jours suivants, à la même place et à la même heure, jusqu'à ce que toutes les dites Listes soient révisées et réglées, et que la révision des dites Listes se fera dans l'ordre suivant:—

Le Bureau des Reviseurs révisera:

Les Listes des Quartiers Est, Centre et Ouest, Samedi le 25 Janvier,

La Liste du Quartier Ste. Anne, Lundi le 27 Janvier,

La Liste du Quartier St. Antoine, Mardi le 28 Janvier,

La Liste du Quartier St. Laurent, Mercredi le 29 Janvier,

La Liste du Quartier St. Louis, Jeudi le 30 Janvier,

La Liste du Quartier St. Jacques, Vendredi, le 31 Janvier,

La Liste du Quartier Ste. Marie, Samedi le 1er Février prochain.

Et tout électeur qui demandera à faire ajouter son nom à quelqu'une des dites Listes, ou qui se croira lésé par les objections notées vis-à-vis son nom dans aucune des dites Listes, par le Trésorier de la Cité, fera sa demande par écrit, indiquant le quartier dans lequel il réclame le droit de voter, et la fera livrer au soussigné, ou à son député, qui la transmettra lui-même au Bureau des Réviseurs, devant lequel, tel électeur sera tenu de comparaître, personnellement ou par son agent, pour faire valoir sa réclamation, celui des jours susmentionnés, où la dite Liste, dans laquelle il est concerné, sera révisée.

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 20 Janvier 1873. } 111 s

AVIS

La Société ayant jusqu'ici existé entre les soussignés, sous le nom de DAVIS, COCKENTHALER & PHILLIPS, a été, ce jour, dissoute de consentement mutuel, et Z. DAVIS et J. PHILLIPS, sont autorisés à régler les affaires de la dite société.

ZELIC DAVIS,
EMANUEL COCKENTHALER,
ISAAC PHILLIPS.

IMPORTANTE PLACE D'AFFAIRE A VENDRE

CE MAGASIN si bien situé Nos. 563 et 565, Rue Ste. Marie, coin de la Rue Jacques-Cartier, et occupé depuis trois ans par le soussigné comme Confiseur. C'est une excellente occasion pour une personne qui voudrait commencer dans ce genre d'affaire, vu que le Magasin est bien établi et la pratique considérable.

On vendra le STOCK et les Fournitures du Magasin et de la Boutique, ou seulement les Fournitures du Magasin et de la Boutique; le bail est pour 2 ans encore.

On peut livrer le Magasin au 1er d'Avril. Condition: comptant.

S'adresser sur les lieux, de 4 à 8 heures p.m.

L. LEMAY.

21 Janvier. 112—dx k

A VENDRE

Pour cause de maladie, le fonds d'un magasin de marchandises sèches ainsi que, bureaux, vitrines, etc.

Le magasin et le logement sont à louer. Le tout à des conditions faciles.

S'adresser chez

M. A. SÉNÉCAL,
No. 317, Rue St Joseph.

20 janv.—qu p 111

A VENDRE OU A LOUER.

Ville Beauharnois, Rue St. Laurent sur le bord de l'eau une maison à deux étages, une bord ... avec un tuyau qui rend l'eau à la tannerie a... une boucherie et remise rivière, une éc... deux logements avec écurie une autre maison ... Anna, rie et remise sur la rue ...

ONÉSIME BARRÉ, Beauharnois.

C'est la seule tannerie qu'il y a à ...

18 Janvier, 110—um p

LOT A BATIR A VENDRE

Sur la rue Cadieux. Grandeur, 40×168 pieds, avec vue rue projetée en arrière.

WM. A. CURRY,
162, rue St. Jacques.

16 Janvier.—108 a k

HAIES PATENTÉES DE HUGHES.

Le soussigné est prêt à traiter avec les propriétaires de terrains dans l'Île de Montréal, au sujet du droit d'employer ces haies. On peut voir des modèles soit à sa résidence, au Pied-du-Courant, Hochelaga, ou à son bureau 162, rue St. Jacques.

WM. A. CURRY,
162, rue St. Jacques.

16 Janvier.—108 a k

LOT A BATIR A VENDRE

Sur la rue Sherbrooke, entre les rues Aylmer et des Conseillers de Ville. Grandeur du lot, 27.6×98. Comme le propriétaire a laissé le pays, on peut obtenir le lot à bon marché

WM. A. CURRY,
162, rue St. Jacques.

16 Janvier.—108 a k

VILLA ET TERRAIN SUR LE CHEMIN DE LA LONGUE POINTE,

A vendre l'excellente Villa, très-commode, dépendances et splendides terrains appartenant à H. Stubbindorf Ecr. La propriété sur le chemin de la Longue Pointe, sur le bord du fleuve, juste à côté de la Barrière de Péage. Cette résidence offre toutes les commodités possibles. Conditions faciles.

H. H. GEDDES,
104, Rue St. François-Xavier.

14 Janvier. 106—ds k

PROPRIÉTÉS A VENDRE.

La magnifique résidence de John Foulds, écr.
La propriété de première classe 168, 170, 172, 174, rue St. Hubert.
Magnifique maison double rue Bleury.
Bons logements rue Berthelot.
Plusieurs propriétés à la Pointe St. Charles.
Neuf excellentes maisons rue St. Antoine.
Nouvelle et excellente résidence rue Prince Arthur.
Cinq belles maisons rue Ste. Catherine, ouest
Deux maisons en brique, 485 et 487 rue Lagauchetière.
Deux maisons en pierre de première classe, rue St. Urbain.
Excellent magasin et plusieurs maisons, rue St. Urbain.
Résidence confortable, 165 rue Ste. Elizabeth
Maison de première classe, rue Université en haut.
Belle maison en brique, rue des Conseillers.
Deux cottages en pierre, rue Ste. Elizabeth.
Deux magnifiques résidences, rue du Palais.
Maison bien construite, rue Cypress.
Splendide résidence avec terrain, rue Guy.
Cottage en brique confortable, rue Durocher.
Résidence de première classe, rue Université
Belle maison en brique, 32 rue Anderson.
Maison détachée, 481 rue St. Laurent.
Résidence très désirable, rue Belmont.
Magnifique Villa, près de la barrière, chemin de la Longue Pointe.

Le soussigné est aussi prêt à offrir un grand nombre d'autres propriétés très désirables, dont il ne peut donner les détails publiquement.

H. H. GEDDES,
Agent d'immeubles,
104, rue St. François-Xavier.

13 janvier.—105 ds k

MAGASINS A VENDRE.

Ce Magasin très-commode, No. 500, Rue St. Paul, maintenant occupé par MM. J. A. Hall & Cie. Aussi, le Magasin magnifiquement situé pour les affaires, occupé pendant plusieurs années par MM. L. Chaput & Cie., No. 429, Rue des Commissaires. Ces deux propriétés font face sur la Rue St. Pierre avec communication directe au Hâvre. C'est une place très propre aux affaires, aussi très centrale et qui devrait attirer l'attention des capitalistes. Titre parfait; conditions faciles.

H. H. GEDDES,
Agent d'Immeubles,
104, Rue St. François-Xavier.

14 Janvier. 106—ds k

MAGNIFIQUE MAISON A LOUER

M. SHAW recevra des propositions pour le Loyer, pendant quelques années, de sa nouvelle bâtisse en pierre de taille construite sur la Rue Craig et Ruelle des Fortifications. La bâtisse a 42 pieds sur 157, sur les deux rues, avec fenêtres sur la ruelle et peut servir de magasin ou de manufacture; on pourra y faire les changements que l'on jugera nécessaires. La bâtisse sera prête au commencement de Mars.

S'adresser à

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

ENTREPOTS A LOUER

A LOUER LES VASTES ENTREPOTS

SITUÉS

110,— RUE ST. GABRIEL, —110

Ci-devant occupés par EVANS & Co.

S'adresser à

L'HON. M. LAFRAMBOISE,
Avocat,
Rue St. Jacques.

Ou à

DUFRESNE & McGARITY,
Epiciers,
Rue Notre-Dame

215—

PLACEMENT AVANTAGEUX A 9 PAR CENT NET.

UN BLOC EN BRIQUES, situé au Centre sur la Rue St. Constant, et comprenant quatre logements sous les Nos 111, 113, 115, 117, à vendre à des conditions très-libérales.

S'adresser, No. 568, Rue Ste Catherine.

8 janv. k j—101

A VENDRE

Un ATELIER COMPLET D'IMPRIMERIE pour journal de campagne.

S'adresser à

BRANCHAUD & BAKER,
Beauharnois, P. Q.

27 sept.—17 j

A LOUER

Au No. 63, Rue St Gabriel, des BUREAUX d'AVOCATS et NOTAIRES, et un grand Bureau et une Voute considérable.

S'adresser sur les lieux.

☞ Possession immédiate.

10 Janvier. 108

PRESENTS DE NOEL ET DE NOUVELLE ANNÉE.

Boîtes à Parfum, Couvercles dorés et argentés.
Caisses à Toilette pour Dames et Messieurs.
Riches Caisses à Parfum.
Brosses en Ivoire seule et set complet
Marchandises Françaises de Fantaisie.
Lunettes d'Opera, Sachets à Parfum.
Parfums et Savons, Lubin, Atkinson et Lichford.
Célèbres Brosses à Cheveux Gosnell.
Bouquet d'Essence Bayley.

Un assortiment choisi des marchandises sus-mentionnées, propres aux jours de Congé, vient d'être reçu et est en vente chez

E. MUIR,
Pharmacie de la Place d'Armes.

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW

VENTE DE MEUBLES DE MENAGE, TAPIS, PIANOS, ETC.

J'ai reçu instruction des Commissaires de la succession de feu Madame Patton de vendre à sa résidence, No. 346, rue Dorchester près de la rue St. Denis, SAMEDI MATIN, le 25 du courant, le tout comprenant des meubles de ménage, tapis, service en cristal, splendides tableaux, horloge, piano, par Hood; table à dîner ovale, à extension et buffet; le contenu de six chambres à coucher, magnifiques lits de plumes, matelats, literie et ... la cuisine—magnifique poële de cuisine et ustensiles, coutellerie, verrerie, faïence, tapis à l'huile, charbon et bois. Le tout devant être transporté le jour de la vente.

Vente à DIX heures A.M.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

106

IMPORTANTE VENTE FINALE

De nouveaux Livres Anglais, des plus grands auteurs anglais. La balance de cette grande consignation sera vendue sans réserve à mon magasin, Rue St. Jacques, commençant MERCREDI prochain, 29 du courant. Romans anglais œuvres des poëtes anglais Shakespeare, Hugh Miller, Dickens, Macaulay, Carlyle, Chs. Lever, Byron, Chambers, Doutte; magnifique copie des Idylles de Hagarth & Tennyson, illustrées par Doré, ... trées de Tennyson, Livres pour présents illustrés, &c. &c.

On est à préparer les Catalogues.

HENRY J. SHAW.
Encanteur.

111

VENTE DE MEUBLES TRÈS-ÉLÉGANTS,

Comprenant des Sets de Chambres à Coucher avec dessus en Marbre, en Noyer de l'Ohio, variété de Meubles de la France, grande et magnifique Reps, bles de Salon et Cottage en ..., en Tables à Dîner (ouvrantes) en Noyer, ... Chêne, Buffets en Chêne et Noyer, ..., Tables de Centre, Couchettes en Noyer, Chaises en Crin pour Salle à Dîner, aussi un grand assortiment de Chaises en Jonc et en Bois, le tout sera vendu pour le compte du Gérant de la Manufacture de Meubles de Bowmanville, au magasin de H. J. Shaw, No. 165, rue St. Jacques, en face du Block Baron. La vente se fera aux prix des magasins en gros.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

46

MAGNIFIQUE PIANOS A VENDRE.

Malgré la grande augmentation des prix des PIANOS, conséquence de la réduction des heures de travail, et l'augmentation des prix de tous les matériaux employés pour leur construction, MM. VOSE & FILS, de Boston, ont donné instruction à leur agent, M. H. J. Shaw, Bâtisses de Shaw, 724 et 726, rue Craig, Montréal, de continuer pendant deux mois encore à vendre leurs Pianos en acajou, à sept octaves, aux mêmes prix, ce qui, après un arrangement spécial avec M. SHAW, est une réduction de près d'un tiers de leur prix de détail.

Ce qui suit est une liste des instruments qui se trouvent aux Magasins de M. Shaw, avec les prix, et chacun de ces Pianos est garanti pour dix ans:—

Genre No. 1.—Coins ronds instruments puissant, élégamment sculpté, en acajou. Prix de détail $675, vendu à $450.

Genre No. 2.—Coins ronds, sculpté, en acajou, ton brillant et puissant, et très bien fini. Prix de détail, $600; vendu à $400.

Genre No. 3.—Coins ronds et élégamment sculpté. C'est un instrument splendide et puissant. Prix de détail $575; vendu à $390.

Genres Nos. 5 et 6.—Pianos supérieurs, magnifiquement sculptés, et finis avec la célèbre agrafe triple, ton brillant et puissant. Prix de détail, respectivement $575 et $550; vendus à $390 et $380.

Genres Nos. 7 et 8.—Instruments très-populaires et sont très-bien vendus en Canada. Coins ronds, élégamment sculptés et en acajou, sept octaves. Prix de détail, $480 et $460 vendus à $340 et $325.

Genre No. 9.—C'est un Piano très-aimé, et on l'a surnommé le meilleur piano, pour le prix, qui ait été fait aux Etats-Unis. Il a sept octaves, en acajou, pieds octogones. Prix de détail, $425; vendu à $300.

Tous nos Pianos sont élégamment finis, tant d'un côté que de l'autre. Ils sont tous de sept octaves, l'ouvrage est garanti, et chaque instrument est garanti pour 10 ans. Nos Agents du Canada ont reçu instruction de reprendre les Pianos et de remettre l'argent [moins la charge habituelle pour l'usage], si les instruments ne donnent pas entière satisfaction.

Pendant les dix dernières années, on les a employés dans les meilleures familles de la Puissance du Canada. Notre Agent de Montréal a vendu l'année dernière, cent quarante de nos instruments, et notre Agent de Toronto, en a vendu presque deux fois autant, et cependant on ne leur a pas encore rendu un seul Piano.

Aux prix ci-dessus, nous ne pouvons payer la commission habituelle des Professeurs de Musique pour les recommander, et le Piano Vose a été en faveur dans le public par son propre mérite. Une liste composée de noms d'au-delà trois cents personnes de Montréal, seulement, qui emploient les Pianos VOSE, est visible au Magasin de M. Shaw.

VOSE & FILS, Boston,
Manufacturiers.

HENRY J. SHAW,
Bâtisses Shaw,
724 et 726, rue Craig, Montréal,
289 Agent pour la Province de Québec.

GRANDE VENTE

DE

MARCHANDISES SECHES

AU

"CHEAPSIDE,"

Nos. 437 et 439, Rue Notre-Dame

SPÉCIALITÉS!!

Flanelle Blanche, 20c, 25c, 30c, 35c, 40c.
Flanelle écarlate, 25c, 30c, 35c, 40c, 50c.
Flanelle grise, 40c, 45c, 50c.
Flanelle couleurs de goût, 30c, 35c, 40c, —Les marchandises à meilleur marché du Canada.
Couvertures — A des prix qui étonneront tout le monde.
Couvrepieds de Marseilles, $1.50, $2.00, valant $2, $2.50, $3.
Draps, 2 verges de large, 25c, 30c.
Coton et Toile à Oreiller.
Serviettes et Toile à Serviette.
Rideaux en Dentelle — Un magnifique assortiment à $1 50 la paire.
Jupons piqués—$1.75, valant $2.50.
Do en Wincey, 90c, valant $1.25.
Corsets, 50c, 70c, 85c, $1, $1.25, $2, $2.50
Nuages, 12½c, 15c, 20c, 25c, 30c.
Do ... 40c, 50c, 75c, $1.
Châles, Manteaux, Astracan.
Phoques, Castors, Whitneys.
Soies Noires! Soies Noires! $1 la verge.
Popeline Irlandaise, $1.50 valant $2.
Mérinos Français, 40c, valant 50c.
Lustres Noirs! Lustres Noirs!
Velveteens—Assortiment à $1 la verge,—belles nuances.
Indiennes! Indiennes!
Venant d'être reçues, 50 doz. de Collets en Dentelle,—splendides marchandises—25c, 30c, 35c, 40c, 50c, 60c, 75c, $1, jusqu'à $6.
Corps en Laine, 65c.
Caleçons en Laine, 75c.
Chemises de Goût en Laine, $1 à $2.
Chemises Oxford, assortiment splendide.
Devants de Chemises Oxford, Cols et Manchettes.
Chemises blanches, un assortiment spécial. $1.
Gilets Cardigan, $1.50 à $4.
Châles du matin, «Suntag», Cross Overs,
Crinolines,
Manteaux d'Opéra! Manteaux d'Opéra!
Flanelle d'Opéra! Flanelle d'Opéra!
Un lot de Gants à vendre à 5c la paire.
Un lot de Bas en laine pour Garçons et Filles, vendus à 25 centins la paire.
Forts Jupons frappés, 40 pouces de largeur, 25c la verge; valant de 30 à 35c.
Caleçons et Corps écossais en laine, prix régulier $1.50 à $1.75, seront vendus à $1.00.
Les acheteurs de Marchandises en laine, qui prendront pour $5.00, recevront un présent.

A. A. MURPHY,

21 Janvier. 113

COMMERCE.

BUREAU DE "LA MINERVE."
Montréal, 22 Janv. 1873.

Que de neige, que de mauvais chemins nous écrit-on de toutes les parties de la Province. Hier matin il neigeait encore, mais vers les midi le temps s'est mis au beau. Les chemins ruraux sont dans un tel état qu'il nous vient bien peu de personnes sur nos marchés, aussi nos denrées ont-ils subi une légère hausse durant la dernière quinzaine.

Dans les différentes branches de commerce il se fait très peu d'affaires, pour tant des ordres assez considérables arrivent de la Province d'Ontario.

TEMPÉRATURE à l'ombre observée par Chas. Hearn, Opticien, 242, Rue Notre-Dame, le 22 Janvier 1873.

8 hs. A.M.	1 h. P.M.	6 hs. P.M.
25°	27°	25°
Maximum.	Minimum.	Moyenne.
31°	21°	26°

D'après la marque du Baromètre :

8 hs. A.M.	1 h. P.M.	6 hs. P.M.
29.87	29.87	30.00

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 22 Janvier 1873.

L'or ... à 113⅝ et descendu à 000 L'or à 113⅜.

Greenbacks ont été achetés de 12½ à 00 et vendus à 12.

Change sur New-York vendu de 11⅛.

Change sur Londres de 9½ à 0.

Traites d'Or pair à 1/16 prime.

Gros Argent Américain de 7 à 0 ; Petit de 8 à 0 ; Anglais 6 ; Imparfait $1.25 par once.

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

(Par télégraphe.)

Derniers marchés monétaires :

New-York, 22.

Argent—Plus actif.
Change sterling—Tranquille.
Or, fermé de 13½ à 13⅝.

NAVIGATION.

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

TELEGRAPHIE SPECIALE DE "LA MINERVE"

New-York, 22.

Le vapeur *Atlantic*, de Liverpool, est arrivé.

COTES DES FONDS.

VALEURS.	STOCKS.	Vendeurs. P.C.	Acheteurs. P.C.	VENTES.
$200	Banque de Montréal	180½	180	....
40	Banque Ontario	101½	100½	....
£50	Banque de l'A. B. du Nord.	....	111	llvf
$100	Banque de la Cité	84	82½	....
50	Banque du Peuple	....	104½	....
50	Banque Molson	112	109	....
100	Banque de Toronto	199	198	....
50	Banque Jacques-Cartier	107½	106	....
100	Banque des Marchands	109½	108	....
50	Banque des Towns.de l'Est	118	115	....
100	Banque de Québec	110	108	....
50	Banque Nationale	110	107½	....
100	Banque Union	100½	99½	....
50	Banque des Artisans	..	80½	....
50	Banque Royale du Canada	97½	97	....
50	Banque Can. de Commerce	117½	116½	....
100	Banque Métropolitaine	100½	100	....
50	Banque de la Puissance	...	..	....
	Banque d'Hamilton	100	95	....
	Maritime	98	90	....
	Banque d'Echange	100	97	....
100	Intercolonial Coal	100	95	....
5	Huron Copper Bay	50	35	....
200	C. de F. le G.-Tronc 7 p.c.	100	....	....
	M & Champ., Bons 6 p. c.	91	89	....
	Do 8 p. c. Sterling	101½	100½	....
40	Cie Télégraphe Montréal	186½	186	....
100	Cie Télégraphe de la Puissa.	...	...	....
100	Cie Navigation Richelieu	90	87	....
100	Cie de Nav. Canadienne	95	92	....
50	Cie des Chars Urbain	...	...	....
40	Cie du Gaz de la Cité	216	213	....
100	Merchant's Exchange	....	100	....
	Montreal Invest. Ass. Stock	104	101	....
50	Crédit Foncier	111	...	....
200	Canadian Rolling Stock C'y	109	..	....
100	Canada Equipement C'y	102	100	....
100	Canada Engine & Mach Co	82	...	....
100	Canada Cotton Man'ng C'y	98	85	....
	Cie d'Assurance de Québec	....	....	....
50	Mont. Warehousing Co.	95	90	....
	Graphic Printing Co.	102	....	....
	North American Car Co.	80	70	....
	Cornwall Manufact. Co.	..	....	....
100	Stock de la Puissance	....	107	....
	Bons de la Puissance	....	....	....
	Déb. du Gouv't 6 p. c. stg.	....	....	....
	Déb. du Gouv't 6 p. c. cy	....	....	....
	Déb. du Gouv't 5 p. c. stg.	....	....	....
	Déb. du Gouv't 5 p. c. cy	....	....	....
	Bons du Hâvre 6½ p. c.	101	99½	....
	Bons de Corporation 6 p.c.	95½	91	....
	Bons de l'Aqueduc	96	94½	....
100	Bons de la Corporation 7 p.c.	115	107	....
100	Bons de la Corporation 6 p.c.	96	94½	....

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours .... 109½ @ 109½
Traites en Or, do .... pair @ ⅛
Or de New-York, à Midi .... 113⅞ @ 000

REMARQUES.

Ventes ce matin :

Banque de Montréal — 25 à 180½, 5 à 180½, 5 à 180½, 9 à 180½, 10 à 180½, 15 à 180½, 10 à 180½, 25 à 180½.

Stock de la Puissance—Ventes rapportées à 108½.

Ventes cette après-midi :

Banque de Montréal — 9 à 180½, 10 à 180½, 2 à 180½, 10 à 180½, 10 à 180½, 8 à 180½, 10 à 180½, 7 à 180½, 5 à 180½.

Banque de la Cité—10 rapportées à 83½.

Banque des Marchands—4 à 109½.

Banque de Commerce — 10 à 117, 35 à 117, 25 à 117.

Télégraphe de Montréal—2 à 186.

C. & C. G. GEDDES,
Courtiers,
No. 33, Rue St. Jean.

Montréal, 12 Janvier 1873.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES

Montréal, 22 Janvier 1873.

Farine. — Reçu, 1,193 quarts. Marché tranquille et ferme. Le blé était côté de ½ à ¾ en baisse sur l'ouest ce matin. Les prix de Liverpool ont augmenté de 1d sur le blé blanc, comme le mandent les dernières dépêches du câble :—

	22 Janvier. 1 30 p.m. s.	d.	s.	d.	21 Janv. 3 00 p.m. s.	d.	s.	d.
Farine	29	6 à	30	0	29	6 à	30	00
Blé rouge d'hiver	11	6...	12	4	11	6...	12	4
Do rouge	12	2...	12	3	12	2...	12	3
Blanc	12	5...	12	7	12	5...	12	6
Club	12	10...	13	2	12	10...	13	2
Blé-d'inde	28	0...	00	0	28	0...	00	0
Orge	0	0...	3	6	0	0...	3	6
Avoine	3	2...	0	0	3	2...	0	0
Pois	00	0...	38	0	00	0...	38	0
Lard	62	6...	00	0	62	6...	00	0
Saindoux	00	0...	38	3	00	0...	38	0

Les affaires ont été assez actives ce matin, les cotes sont sans changement. Les ... sement vous vivez dans un pays aussi ... février.

transactions comprennent 50 quarts de choix extra à $7.30 ; 50 quarts farine forte de boulangers superfine à $6.35 ; 100 quarts médiocre à $6.30 ; 150 do à $6.25 ; 250 quarts bonne ordinaire du Canada, à $6.20 ; 150 quarts fine, à $5.00 ; 50 quarts moyenne à $4.15, et 1,000 sacs de la cité à $3.20.

FARINE, par quart de 196 lbs :—

	$ c.		$ c.
Extra supérieure, nominal	0 00	à	0 00
Extra	7 00	à	7 20
De goût	6 65	à	6 70
Supérieure nouvelle (Blé de l'Ouest)	0 00	à	0 00
Supérieure ordinaire (Blé du Canada)	6 15	à	6 20
Forte pour Boulangers	6 30	à	6 45
Supérieure de blé de l'Ouest (Canal Welland)	0 00	à	0 00
Supérieure, Marque de la Cité (Blé de l'Ouest) nouvelle récolte	0 00	à	0 00
Supér. du Canada No 2	5 65	à	5 75
Supér. de l'Ouest	0 00	à	0 00
Fine	5 00	à	5.25
Moyenne	4 00	à	3 00
Recoupes	2 9?		
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	2 80	à	2 90
	0 00	à	3 20

Farine en sac de ...

BLE, par minots de 60 lbs.—Marché très ... et nominal.

FARINE D'AVOINE, par qrt de 200 lbs—Les cotes sont 5.00 à 5.20, selon la qualité ;

POIS, par minot de 66 lbs—Marché tranquille de 77½ à 80c.

AVOINE, par minot de 32 lbs—Marché ferme. Les cotes sont à 32c pour nouvelle et 34c pour vieille.

BLÉ-D'INDE, par minot de 56 lbs—Marché tranquille ; de 57½c. à 60c. pour une cargaison de chars.

ORGE, par minot de 48 lbs— Ferme, de 55 à 60c.

BEURRE, par lb — Marché ferme ; Quotations nominales ; ventes de l'Ouest en magasin 8c à 11c., 12c à 16c pour de l'Ouest, et de 18 à 20c pour bon et de choix.

LARD, par quart de 200 lbs—Marché lourd : Nouveau mess, 16 00 à 16.50 mess vieux, de 15.00 à 15.50.

PORCS ABATTUS, par 100 lbs.—Marché ferme de $5.55 à $5.60, selon la pesanteur,

SAINDOUX, par lb—Tranquille, de 9½ à 10c.

FROMAGE, par lb — Marché active bon de manufacture à 11c et 11½c ; nouveau supérieur de 12c à 13c. 1,500 boites d'automne ont été vendues à 13c.

ALCALIS, par 100 lbs—Potasse, tranquille, première de 6.80 à .690, seconde de à $0.00.—Perlasse, ferme. Première ferme, de 8 50 à 8.55 ; seconde, de 0.00 à 0.00.

AVIS DE L'OUEST.—Les derniers avis de l'ouest suivants ont été reçu par le télégraphe à la Halle-aux-Blés, aujourd'hui :—

Chicago, 22 Jan., 9.25 a. m. — Blé ouvert à $1.26½ pour février.

10.20 a. m.—Blé, incertain ; à $1.25 pour janvier ; de $1.25⅝ à 0.00 pour février, et de 1.28 à 1.28½ pour mars.

Pas d'affaires sur les marchés des autres grains.

Blé-d'inde—Nominal ; de 30½c à 00c pour janvier ; 30½c pour février.

Whiskey, à 88c.

10.50 a.m.—Reçu : Farine, 5,201 qrts ; blé, 26,000 minots ; blé-d'inde, 86,000 mts ; avoine, 32,000 minots ; seigle, 4,000 do orge, 18,000 do.

Expédiés—Farine, 4,435 quarts ; blé, 4,000 minots ; blé-d'inde, 5,000 ; do avoine, 15,000 do ; seigle, 4,000 do ; orge 7,000 do.

MILWAUKEE, 22 Janvier, 9.50 a.m.— Blé, tranquille ; No. 1, $1.31 ; No. 2, $1.25½ ; No 2 à $1.26 pour février.

10.25 a.m.—Blé tranquille et ferme, No. 1 $1.31 ; No 2 $1.25½ ; No 2 $1.26½ pour février.

Reçu 38,000 mts : Expédiés, 0,000 do.

FINANCE

22 Janvier.

Or, 10 a. m. 13⅝	Change........	9½
Or, à midi 13½	Change........	9½

REÇU PAR LE GRAND-TRONC.

22 Janvier.

Blé, mts	350	Esprit de Vin, caques	38
Farine, qts	1199	Whiskey, cqs.	36
Alcalis, qts	52	Saindoux, qrts.	...
Pois, mts	......	Bœuf, qts	...
Avoine, mts	......	Suif, qts	...
Farine d'avoine, qts	......	Oilcake, qts	...
Farine de blé-d'inde, qts	......	Orge, mts	...
	......	Empois, bts	...
Beurre, tins	60	Petrole	...
Fromage, bts	......	Seigle, mts	...
Lard, qrs	......	Viande fumée bts	...
R'lx Cuir	66		
Tabac bcts	......	Porcs abattus	380

MARCHE BONSECOURS.

Corrigé expressément pour la *Minerve*, par le Clerc du Marché.

Montréal, 22 Janvier.

	s	d	s	d
FARINE.				
De Blé ℔ quintal	16	6 @	17	0
D'Avoine mts	13	0 @	13	6
Blé-d'inde do	8	0 @	8	3
Sarrasin do	10	9 @	11	6
GRAINS				
Blé ℔ minot	0	0 @	0	0
Pois do	4	0 @	4	6
Orge do	2	6 @	3	0
Avoine ℔ 40 lbs	2	0 @	2	3
Sarrasin ℔ minot	2	6 @	3	0
Lin do	7	6 @	8	0
Mil do	10	0 @	12	6
Blé-d'Inde do		0 @	4	6
LEGUMES.				
Pommes ℔ quart	15	0 @	20	0
Patates ℔ poche	2	0 @	2	6
Fèves ℔ minot	8	0 @	10	0
Oignons ℔ tresse	0	6 @	0	7½
LAITERIE.				
Œufs frais ℔ doz	1	1 @	1	6
Beurre frais ℔ ℔	1	3 @	1	6
Beurre salé do	0	9 @	0	10
DIVERS.				
Sucre d'érable ℔ ℔	0	5 @	0	6
Sirop do ℔ gal	0	0 @	0	0
Miel ℔ ℔	0	6 @	0	7
Saindoux do	0	8 @	0	9
Lard frais ℔ 100 lbs	26	6 @	32	6
Bœuf do do	20	0 @	25	0
Lièvres ℔ couple	0	10 @	1	3
VOLAILLES.				
Dindes ℔ couple	7	6 @	10	0
Dindes jeunes do	0	0 @	0	0
Oies do	6	0 @	9	0
Canards do	3	0 @	5	0
Poules do	2	6 @	3	4
Poulets do	0	0 @	3	6
GIBIERS.				
Canards sauvages	0	0 @	0	0
Canards noirs	3	0 @	3	9
Pluviers ℔ couple	0	0 @	0	0
Becassines do	0	0 @	0	0
Coqs de Bruyères	0	0 @	0	0
Pigeons ℔ couple	0	10 @	1	0
Perdrix do	3	0 @	3	6
Tourtes ℔ doz	0	0 @	0	0
Bécasses	0	0 @	0	0

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par télégraphe.)

New-York, 22.

Coton—A 20⅝c.

Farine—Plus ferme : reçu 6,000 qrts ; ventes 5000 qrts. de 6.15 à 7.00 pour sup. de l'état et de l'ouest ; 7.35 à 8.40 pour commune à choisie extra de l'état ; 7.30 à 8.40 pour commune à choisie extra de l'ouest.

Farine de Seigle—Ferme ; reçu 0,000 quarts ; ventes 0,00 quarts.

Blé—Marché tranquille et très-ferme ; ventes de 19,000 mts 1.60 à 1.70 No 2 du printemps sous voile, 1.73 à 1.75 pour No 1 do, 1.75 à 1.95 pour rouge d'hiver de l'Ouest, 1.90 à 2.05 pour ambre de l'Ouest, et 1.85 à 2.25 pour blanc do, 0.00 pour vieux blanc de choix du Canada.

Seigle—Tranquille et ferme ; reçu 00,000 minots, ventes 00, de 96c à 97c pour de l'Ouest en magasin ; 93 pour de l'Etat.

Blé-d'inde—Tranquille ; reçu 20,000 mts, ventes 32,000 minots, de 64 à 64½c pour vieux mêlé de l'Ouest, 00c à 66c pour pour nouveau do, 67½ jaune de l'ouest, 00 à 00 inférieur à prime vieux mêlé de l'ouest en magasin.

Orge—Tranquille ; reçu 3,000 mts, ventes 0,000 mts ; 85 à 90c pour dz,000 mi-

Avoine—Plus ferme ; ... : de 00c à ... ; ventes 26,000 ... ; 51 à 53c pour 00c vieille mêlé de l'Ouest ; 49c à 52c nouvelle de l'Ouest ; de 53c à 57c pour pour noir de 51 à 51½c pour de l'Etat.

Lard—Tranquille, reçu 000 ; $00 00 à ... .75 pour nouveau mess, et 00.00 à 00.00 pour vieux.

Saindoux — Ferme ; de 8½c à 8¾c pour fondu à la vapeur ; 8⅝ à 8¾c au chaudron.

Beurre—De 30c à 38c.

Fromage—De 12½c à 16c.

Pétrole — Crue de 0c à ... ; Raffinée, de 21½ à 21¾c.

MARCHE DE CHICAGO

(Par télégraphe.)

Chicago, 22

Farine—En bonne demande aux plus hauts prix. Le stock est peu considérable.

Blé—Irrégulier et en baisse ; No 1 du printemps de $0.00 à $1.32 ; No 2 do fermé de $1.25⅝ sur le champ à 1.26⅝ pour les ventes de février ; No 3 do de à 1.12½ ; et rejeté de 99 à 100c.

Blé-d'inde—En bonne demande ; ventes du No 2 mêlé de 30⅝c au comptant de 00c à 31c pour les ventes de février ; 36½c pour les ventes de mai ; rejeté de 27c à 27½c.

Avoine—Tranquille ; ventes de No 2 de 25½c à 25⅝c.

Seigle — Ferme et rare ; No 2 de 68c à 68½c.

Orge — Marché tranquille, faible et en baisse ; No 2 d'automne de 74½ à 75c ; No 3 à 60c.

Provisions—Ferme et en bonne demande

Lard—Marché ferme, de 11.85 à 11.90 au comptant.

Porcs abattus.—Actif ; de 0.00 à 4.50 pour légère 4.45 pour fort.

Saindoux — Ferme de $7,20 à 7.30 sur le champ ; de 7.55 à 7.60 pour les ventes de mars.

Reçu—5,000 quarts farine, 26,000 mts blé, 45,000 minots blé-d'inde, 31,000 minots avoine, 4,000 minots seigle, 18,000 minots orge.

Expédiés — 4,000 qrts farine, 4,000 mts blé, 5,000 mts blé-d'inde, 14,000 mnts avoine, 0,000 minots seigle, 7,000 mts orge.

MARCHES ANGLAIS.

(Par télégraphe.)

Londres, 22, 11 h a.m.

Consolidés, à 92½ pour au comptants ; et 92⅝ à 92⅞ pour à termes. Bons à 93½ pour vieille émission 1865, 92⅞ pour 1867, 10-40's à 91 ; nouveau cinq, à 89⅞ ; Erié, à 50¼.

Frankford, 22.

Bons, 96⅝ pour émission de 1862.

Liverpool, 22, 11 hs. a.m.

Coton—Stagnant ; Uplands à 9⅝d ; Orléans à 10⅛d.

Céréales—Tranquilles.

Bœuf—A 94s.

Londres, 22.

Consolidés et valeurs américaines fermés sans changement.

Paris, 22.

Rentes à 54 francs 37 centimes.

Liverpool, 22.

Coton, fermé lourd ; Uplands, de 9⅝ à 9⅞d ; Orléans, de 10d à 10⅛d.

Les ventes ont été de 10,000 balles, y compris 2,000 balles pour spéculation et exportation.

Les ventes de coton américain ont été de 5,000 balles.

Bœuf—A 93s 6d.

Côtes courtes—A 36s 6d.

A PRETER $50,000.

Par sommes de $100.00 et au-dessus, sur hypothèques.

S'adresser à la Société permanente de Construction Royale, 66, Rue St. Jacques, Alf. C. Pinsonneault, Sec.-Trés., ou à MM. T. & C. C. de Lorimier, Avocat, 6, Rue St. Jacques.

10 Déc. 1872. um k—79

TRANSPORT DES MALLES

BUREAU DE POSTE, Montréal, 9 Déc. 1872.

Distribuées A. M.	P. M.	MALLES.	Levées A. M.	P. M.
		ONTARIO.		
......	......	Rivière Ottawa par route	6.00	......
8.00	......	Ottawa par chemin de fer (a)	7.00	6.45
11.00	......	Province d'Ontario (a)	7.00	6.45
		QUEBEC.		
8.00	......	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur	......	......
......	......	Québec, par chemin de fer	......	7.00
8.00	......	Townships de l'Est, C F 3 Rivières, Arthabaska et Rivière du Loup	......	7.00
8.00	......	St. Rémi et Hemmingford	......	2.00
8.00	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	5.30	12.45
10.00	......	Do, St. Jean et Rouse's Pt.	......	2.15
10.00	......	Shefford et la Jonction du chemin de fer Vermont	......	2.15
		MALLES LOCALES.		
11.00	......	Beauharnois (route)	6.00	......
11.00	......	Chambly (aussi 6 a. m.) et St. Césaire	......	1.30
11.00	......	Contrecœur, Varennes et Verchères	......	1.30
11.00	......	Côte St. Paul et Tanneries Ouest	10.30	......
10.00	5.45	Huntingdon	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine	6.00	2.00
10.00	......	St. Lambert	......	2.00
9.30	2.15	Laprairie	8.00	2.00
11.00	......	Longueuil	6.00	1.30
......	......	N Glasgow et Sault Récollet	7.00	......
......	5.15	Terrebonne et St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00
......	1.30	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique et Belle Rivière	7.00	......
10	2.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse	7.00	......
......	......	St. Jean et Station St. Armand	8.00	2.30
8.00	......	Trois-Rivières par la Rive Nord	......	1.3
		PROVINCES MARITIMES		
......	......	N Brunswick et Ile du P E	......	7.0 0
......	......	Halifax, N E	......	7.0 0
		Les malles pour Terre-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les lundis alternatifs à partir du 1 Juillet.		
		ETATS-UNIS.		
8 a 9½	......	Boston et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, excepté le Maine	7.45	2.15
8 a 9½	......	New-York et les Etats du Sud	......	2.15
8 a 9½	......	Island Pond, Portland et le Maine	......	12 & 7
8 a 11	......	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba	7.00	6.45
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, etc., payées d'avance via New-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles :		
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jeudis P. M.	......	2.15
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la ligne Canadienne...Vendredi	......	7.00
		Par la Ligne W & O, New-York .... Lundi	......	2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 7.30 A. M., et 7.30 P. M. Do ouverts jusqu'à 1.35 P. M., 1.30 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boites à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a.m., 1.00 p.m., 6.00 p.m. et 9.00 p.m.

Le Dimanche à 9.00 p.m.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS UNIS.

1872-3—*Arrangements d'Hiver*—1872-3

Les Lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe bâtis à La Clyde, en fer à plein pouvoir, construits à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
Vaisseaux	4100	[En construction.]
SARDINIAN	3400	[En construction.]
CIRCASSIAN	3800	[En construction.]
CAPENSIAN	4100	Capt. Ballantyne.
SARMATIAN	3600	Capt. J. Wylie.
HIBERNIAN	3434	Capt. R. S. Watts.
CASPIAN	3200	Capt. Ritchie.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. Brown.
PRUSSIAN	3000	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN	2700	Capt. Richardson.
NESTORIAN	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN	2600	Lt. Smith, R. N. R.
MANITOBAN	3150	Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN	2300	Capt. Grange
NORTH AMERICAN	1784	Capt. Miller.
ARCADIAN	1350	Capt. Wilson.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott.
GERMANY	3250	Capt. Trocks.
ST. DAVID	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK	1207	Capt. Stephen
NORWAY	1100	Capt. C.N. Mylins
SWEDEN	1150	Capt. McKenzie

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir de Portland :

Austrian (via St. Jean, T.N.)	18 Janvier.
Scandinavian (via Halifax, N.E.)	25 "
Polynesian	1er Février.
Prussian	8 "
Hibernian	15 "
Nestorian	22 "
Sarmatian	1er Mars

Prix du Passage de Portland :—

Cabine .... $70 à $80
Entrepont $25

Les STEAMERS de la LIGNE DE GLASGOW, devront faire voile entre Clyde et Portland par intervalle durant la saison de Navigation d'Hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret et autres détails, s'adresser à Portland, à J L FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Hâvre à JOHN M. CURRIE, 21, Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre ; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co. ; à Rotterdam, à G. P. ITTMANN & ZOON ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune.

10 Décembre 1872. 79—r

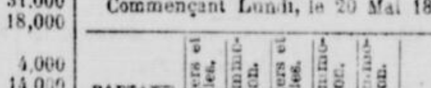

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE ECOSSE.

1872—*ARRANGEMENTS D'ÉTÉ*—1872

Commençant Lundi, le 20 Mai 1872.

PARTANT.	Passagers et malles.	*Accommodation.	Passagers et malles.	*Accommodation.	*Accommodation.	Fret.	Passagers et malles.
	A. M.	A. M.	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.	P. M.
Halifax	7.00	7.15	8.00	11.20	3.00	3.20	4.20
Win Junct	7.38	8.15	8.40	12.15	4.00	4.30	5.06
Windsor	......	1.00	10.20	......	6.10	......	......
Truro	10.10	......	......	3.50	......	9.30	7.40
N. Glasgow	12.18	......	......	7.28	......	......	......
Picton, arr	12.50	......	......	8.20	......	......	......

PARTANT	Passagers et malles.	Fret.	Accommodation.	*Accommodation.	*Accommodation.	Passagers et malles.	*Passagers et malles.
			A. M.			P. M.	
Picton	......	......	6.00	......	......	1.45	......
N.Glasgow	......	......	6.45	......	......	2.22	......
Truro	6.45	7.30	10.25	......	......	4.30	......
Windsor	......	......	......	8.00	1.15	......	6.10
Win Junct	9.22	12.15	1.40	10.25	4.30	6.50	7.40
Halifax, ar.	10.00	1.20	2.50	11.05	5.20	7.30	8.20

* Chemin de Fer W. & A.

Les Chars Urbains se rencontrent avec tous les convois.

Des Diligences se rencontrent à Truro avec le convoi du matin pour Amherst, en connexion avec le Chemin de Fer Intercolonial et avec le Chemin de Fer E. & N. A. à St. Jean, N.B., et Shédiac, et avec les Diligences pour Pugwash, Wallace et Tatamagouche.

On fait des connexions à New-Glasgow, avec une ligne de Diligences pour Antigonish, le Détroit de Canso, Sydney, Cow Bay et Sherbrooke.

Les Vapeurs de la Compagnie de Navigation de l'Ile du Prince-Edouard, se rencontrent avec les convois à Picton, pour Charlottetown et autres ports dans l'Ile du P. E., et pour Hawkesbury et Port Hood, Cap Breton, et des connexions sont faites avec la ligne des Vapeurs des Ports du Golfe et de Québec, pour Québec et Montréal, et tous les Ports intermédiaires dans le Golfe St. Laurent, durant la saison de navigation.

Des Billets pour toute la course sont vendus au Bureau des Billets, à Richmond.

GEORGE TAYLOR,
Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Halifax, N. E., 28 Juin 1872. 247—

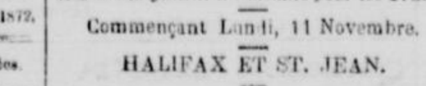

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1872—*Arrangement d'Automne pour les Trains.*

Commençant Lundi, 11 Novembre.

HALIFAX ET ST. JEAN.

No. 1—[Express Direct] partira d'Halifax tous les jours [Dimanche excepté] à 7 h a m et sera dû à St. Jean à 8.30 p m, à temps pour faire connexion avec l'Express du soir pour Bangor et Boston.

No. 2—[Express Direct, faisant connexion avec l'Express du soir de Boston et Bangor, partira de St. Jean tous les jours [le dimanche excepté] à 8 a m, et sera dû à Halifax à 9.2? p m.

Nos 3 et 5—[Fret direct avec Char à Passagers] partira d'Halifax tous les jours, le dimanche excepté, à 11 a m, et sera dû à St. Jean à 3 p m le jour suivant.

Nos 4 et 6—[Fret direct avec Char à Passagers] partira de St. Jean tous les jours, le dimanche excepté, à 12.45 p m, et sera dû à Halifax à 2 p m le jour suivant, le dimanche excepté.

No. 7—Convoi d'Accomodation, partira de Sussex pour St. Jean à 7.30 a m.

No. 8—Convoi d'Accomodation, partira de St. Jean pour Sussex à 4.45 p m.

No. 9—Convoi d'Accomodation, partira d'Halifax pour Truro à 4.45 p m.

No 10—Convoi d'Accomodation, partira de Truro pour Halifax à 6.45 a m.

No 11—Fret, partira de Petitcodiac pour St. Jean à 6.45 a m.

No 12—Fret, partira de St. Jean pour Petitcodiac à 1.45 p m.

No 13—Fret, partira de Penobsquis pour St. Jean à 2.45 p m.

No 14—Fret, partira de St. Jean pour Penobsquis à 9.45 a m.

No 15—Fret, partira d'Halifax pour Truro à 2.15 p m.

No 16—Fret, partira de Truro pour Halifax à 7.30 p m.

No 17—Convoi d'Accomodation du chemin de Fer de Windsor et Annapolis, partira d'Halifax pour la Jonction Windsor à 8 a m.

No 18—Convoi d'Accomodation du chemin de Windsor et Annapolis, partira de la Jonction Windsor pour Halifax à 7.40 p m.

No 19—Accomodation, Mêlé, de W. & A. R., partira d'Halifax pour la Jonction Windsor à 3 p m.

No 20—Accomodation, Mêlé, de W. & A. R., partira de la Jonction Windsor pour Halifax à 9.55 a m.

CONVOIS ENTRE TRURO ET PICTOU

No 21—Convoi d'Accomodation, partira de Truro pour Picton à 10.30 a m.

No 22—Accomodation, Mêlé, partira de Picton pour Truro à 6 a m.

No 23—Accomodation, Mêlé, partira de Truro pour Picton à 4 p m.

No 24—Convoi d'Accomodation, partira de Picton pour Truro à 3.15 p m.

CONVOIS ENTRE PAINSEC ET POINTE DU CHENE

Nos 25 et 31—Fret, partira de la Pointe du Chêne pour Painsec à 6 a m et 7 p m.

Nos 26 et 32—Fret, partiront de Painsec pour la Pointe du Chêne à 7.30 a m et 8.30 p m.

Nos 27 et 29—Convoi d'Accomodation, partiront de la Pointe du Chêne pour Painsec à 11.40 a m et 3.15 p m.

Nos 28 et 30—Convoi d'Accomodation partiront de Painsec pour la Pointe du Chêne à 12.40 p m et 4.15 p m.

Les convois entre Halifax, Truro et Picton marcheront sur l'heure d'Halifax, et entre Truro et St. Jean sur l'heure de St. Jean pour le présent.

LEWIS CARVELL,
Surintendant Général.

Bureau du Chemin de Fer St. Jean N. B., 20 Novembre, 1872.

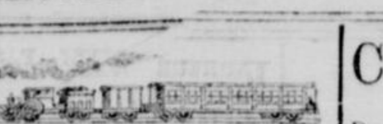

CIE. DU CHEMIN DE FER LE GRAND-TRONC DU CANADA.

1872-73 *Arrangements d'Hiver* 1872-73

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dortoirs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :—

ALLANT A L'OUEST.

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à ...... 8.00 A.M.
Express de Nuit do do ...... 8.00 P.M.
Train mixte pour Toronto, arrêtant à toutes les stations ...... 6.00 A.M.
Train de Passagers pour Brockville et toutes les stations intermédiaires ...... 4.00 P.M.
Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A.M., 9.30 A.M., 3.00 P.M., 5.00 P.M.
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A.M., 10.00 A.M., 3.30 P.M., 5.30 P.M.
Le Train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central ...... 8.40 A.M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ...... 3.30 P.M.
Trains de la Malle pour St Jean et Rouse's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en Jonctions avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est ...... 3.00 P.M.
Train mixte pour Island Pond et les stations ...... 6.15 A.M.
Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond ...... 1.45 P.M.
Express de Nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ...... 10.30 P.M.
Express de Nuit pour Québec, arrêtant à St. Hilaire et St. Hyacinthe ...... à Minuit.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas aux stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

Le magnifique vapeur "CARLOTTA," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. S., tous les samedis, à 4.00 p.m. Ce vapeur offre tout le confortable possible aux passagers et pour le transport du frêt.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

Les vapeurs de la Compagnie Internationale communiqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les lundis et jeudis à 6.00 p.m., pour St. Jean, N. B., &c.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de la Compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux Stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure, ou au Bureau No. 143, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur Gérant.

Montréal, 9 Déc. 1872. 240

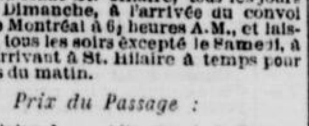

DILIGENCE ENTRE SOREL ET ST. HILAIRE, *et vice versa.*

De bonnes VOITURES couvertes, à deux Chevaux, laissant St. Hilaire, tous les jours excepté le Dimanche, à l'arrivée du convoi qui part de Montréal à 6½ heures A.M., et laissant Sorel, tous les soirs excepté le Samedi, à 7 heures, arrivant à St. Hilaire à temps pour les convois du matin.

Prix du Passage :

De St. Hilaire à St. Charles	$0.50	De Sorel à St. Ours	$0.50
De St. Hilaire à St. Denis	0.75	De Sorel à St. Denis	0.75
De St. Hilaire à St. Ours	1.00	De Sorel à St. Charles	1.00
De St. Hilaire à Sorel	1.50	De Sorel à St. Hilaire	1.50

Il y a un bon HOTEL à St. Hilaire près du Dépôt.

DIDACE GUÉVREMONT,
Propriétaire.

4 Décembre. 74—tm

JOSEPH RIELLE

ARPENTEUR,

A Transporté son Bureau au

No. 146,—RUE ST. JACQUES,—No. 146

[Au-dessus de Gibb & Cie.]

28 Juillet. 29—tm

F. X. ARCHAMBAULT,

AVOCAT,

A transporté son Bureau au No. 41, Rue St. Vincent,

Vis-à-vis l'ancien Bureau Jetté & Archambault.

12 Décembre. 81—j

MAILHOT & COURSOLLE

Géomètres, Architectes et Mesureurs

ET

MAILHOT, COURSOLLE & FRÈRE

SOLLICITEURS POUR

Brevets d'invention, de dessins industriels, de marque de commerce et de bois.

Mailhot & Coursolle, 235, Rue St. Jacques. Montréal.	T. G. Coursolle, Chambre des Commune. Ottawa.

9 Novembre. a—53

S. GOLTMAN

MARCHAND-TAILLEUR.

12 — *RUE ST. JACQUES.* — 212

MONTREAL.

21 Novembre 1872 63—sm

DOCTEURS TRESTLER & GLOBENSKY

CHIRURGIENS-DENTISTES,

192, — *RUE NOTRE-DAME,* — 192

[Vis-à-vis MM. DEVINS & BOLTON.]

L'EXTRACTION DES DENTS se fait sous l'influence du Chloroforme ou du Gaz Hilariant ou sans ses agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par Vapeur ou les Chemins de Fer, pourront s'en retourner le soir *du même jour avec leur dentier*, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. F. TRESTLER, M. L. L. C. D.	STEPHENS GLOBENSKY L. C. D

16 Mai. 208

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSAIRE,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Montréal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10½ A.M., et de 2 à 4, et de 6 à 7½ P.M

5 Novembre.

T. IRELAND

GRAVEUR,

No. 179, rue St. Pierre, coin de la ruelle des Fortifications, à la 5me porte de la rue St. Jacques, Montréal

De retour en cette ville, est maintenant prêt à graver des cartes de noces, de visite, d'invitation et de profession, de la forme la plus élégante, monogrammes en relief et unis et de couleurs, élégamment exécutés ; Sceaux pour Notaires, Corporation, etc., plaques pour porte et cercueil promptement exécutées.

Des ordres sont respectueusement sollicités.

9 Novembre. A B 53—tm c

CORPORATION MUNICIPALE DE LA Paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, (dans le Comté de Rouville.)

A une session spéciale du Conseil Municipal de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours (dans le Comté de Rouville,) convoquée par avis spécial donné par le Maire, tenue ce jour, mardi, le trente unième de décembre mil huit cent soixante et douze, à laquelle session sont présents :

Monsieur Samuel Bessette, y siégeant en sa qualité de Maire ; et les Conseillers Louis Marcoux, William Mack, Ambroise Vigeant, François Benoit, Jérémie Séguin et Moïse Barrière, formant le corps complet du dit Conseil.

Conformément au dit avis spécial de convocation de la présente session, a été prise en considération la question de l'opportunité de souscrire, à titre de *bonus*, une somme de trois mille piastres en faveur d'une compagnie de chemin de fer dont la ligne devra traverser le territoire de cette paroisse, aux conditions qui seront jugées convenables par ce Conseil. Après discussion de la question susdite ce Conseil a adopté, sur division des voix, le règlement ci-après détaillé.

Ont voté en faveur du règlement, les Conseillers Louis Marcoux, William Mack, François Benoit et Jérémie Séguin, c'est-à-dire quatre.

Ont voté contre, les Conseillers Ambroise Vigeant et Moïse Barrière, c'est-à-dire, deux.

Le dit Conseil par les présentes fait le Règlement suivant, savoir :

REGLEMENT

Autorisant la Corporation Municipale de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, (dans le Comté de Rouville,) à accorder un *bonus*, sous forme d'aide, pour la construction de la ligne du chemin de fer de la Compagnie dite « Compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel, » ou de tout autre ligne de chemin de fer passant sur le territoire de la dite paroisse.

Considérant que la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel a fait faire l'exploration du parcours de sa ligne qui, par le tracé actuel, passe sur le territoire de cette paroisse, et qu'il serait de l'intérêt de cette Corporation de l'engager à passer sur le dit territoire, et d'y construire un dépôt ou gare, dans un endroit convenable pour y recevoir et livrer le frêt, et pour l'accommodation du public voyageur.

Considérant que les habitants formant cette Corporation sont suffisamment intéressés à s'assurer les avantages qui doivent résulter de la construction de ce chemin sur son territoire, et de l'érection d'un tel dépôt ou gare, pour accorder à la dite Compagnie un *bonus* ou aide au montant de trois mille piastres ($3,000), lequel montant étant de beaucoup au-dessous de vingt par cent sur l'évaluation totale de la propriété foncière imposable, située dans les limites de la dite Corporation, d'après le rôle actuel d'évaluation.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de la dite paroisse de Notre-Dame de Bonsecours décrète et ordonne le règlement qui suit, savoir :

Art. 1.—La Corporation Municipale de la dite paroisse de Notre-Dame de Bonsecours accordera un *bonus* ou aide à la dite compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel, ou à toute autre compagnie qui remplira les conditions ci-incluses, au montant de trois mille piastres, payable dans le cours de vingt-cinq années, et par instalments ou paiements annuels.

Art. 2.—Comme ce *bonus* ou aide, de la somme de trois mille piastres, est censé représenter une valeur présente ou actuelle, et que, d'après le délai dans lequel il doit être payé, ce bonus ne pourrait représenter l'équivalent d'une valeur présente ou actuelle à moins d'être payable avec le taux légal de l'intérêt à six par cent ; et vu que, par la loi, il doit être créé un fonds d'amortissement d'au moins deux par cent annuellement, pour le rachat des bons qui doivent être émis en paiement du dit *bonus*. Vu aussi que tel fonds d'amortissement devra se continuer durant toute la période des vingt-cinq années pour égaler la somme du *bonus*, et que d'ici à l'expiration de cette période, le placement régulier et l'administration de ce fonds d'amortissement créerait pour ce Conseil une source d'embarras et de grave responsabilité. Supputation étant faite que l'intérêt à six par cent sur la dite somme de trois mille piastres, s'élève à cent quatre-vingt piastres par année, et que le fonds d'amortissement à deux par cent s'élèverait à soixante piastres par année. Que ces deux sommes réunies d'intérêt et de fonds d'amortissement formeraient une somme annuelle de deux cent quarante piastres. Voulant éviter les embarras et les difficultés ci-dessus mentionnées au sujet du dit fonds d'amortissement, la somme de deux cent quarante piastres sera payée chaque année au moyen des bons ou débentures ci-après mentionnés, pour, par ce moyen, racheter et éteindre dans le cours de la période sus-dite de vingt-cinq années, le dit *bonus* en capital et intérêt. Ce Conseil se prévalant, à cette occasion, de l'article 988 du Code Municipal de la Province de Québec pour l'émission des bons ou débentures ci-après détaillées.

Art. 3.—Pour acquitter le montant du dit bonus en capital et intérêt, des bons ou débentures, portant même date, seront émis sur le crédit de la dite Corporation municipale de cette paroisse au nombre de vingt-cinq, de la valeur respective, chacune, de deux cent quarante piastres, payable une par chaque année dans le cours de la dite période de vingt-cinq années, savoir : la première un an après la date de son émission ; la seconde, deux ans après telle date, et ainsi de suite chacune des années suivantes et successives jusqu'à la vingt-cinquième et dernière année. Tels bons ou débentures ainsi émis ne porteront pas d'intérêt, et seront datés du jour de leur émission ci-après fixé, faits payables au porteur, au bureau de la Banque des Marchands, (Merchant's Bank,) en la Cité de Montréal.

Article 4o.—Les dits bons ou débentures seront acceptés par la dite Compagnie et lui seront remis en payement du bonus susdit, en par cette compagnie donnant acte authentique de la réception d'iceux, contenant le dit acte, mention du fait que ces bons ou débentures sont ainsi reçus par elle sous les conditions et restrictions contenues au présent règlement.

Article 5o.—Une taxe est par les présentes imposée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité de la dite paroisse, laquelle taxe sera prélevée par chaque année pour rencontrer le payement des bons ou débentures susdits. Cette taxe sera ainsi prélevée en outre et en sus de toutes autres taxes déjà, ou à être imposées, et sera basée sur le rôle d'évaluation en force pour le temps d'alors. Cette taxe, en autant qu'elle deviendrait à être prélevée sous l'empire du rôle d'évaluation actuellement en force est ; par les présentes fixée à la somme d'une piastre, soixante et deux centins et demi ($1.62½) par chaque mille piastres de l'évaluation des dits biens fonds imposables.

Article 6.—Les dits bons ou débentures ne seront livrés à la dite compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel, que lorsque cette compagnie aura érigé le dit dépôt ou gare (sus-mentionnés) et que son chemin sera en opération de manière à assurer les communications et le trafic entre West Farnham et le Fleuve St. Laurent. Les dits dépôt et gare devront être placés à Village Richelieu, dans une distance n'excédant pas dix arpents de la Rivière Richelieu.

Article 7.—Si dans aucun temps la dite compagnie cessait l'exploitation régulière de son dit chemin de fer sur le parcours susdit, ou qu'elle cesserait d'entretenir en bon ordre et condition les dits dépôt ou gare, alors et dans ces cas la dite compagnie deviendra et sera réputée débitrice de la somme de trois milles piastres en faveur de la dite corporation municipale.

Article 8.—Dans le cas où la dite compagnie de chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel ne remplirait pas les conditions exigées par le présent règlement d'ici au premier Novembre, mil huit cent soixante et quatorze, et qu'une autre compagnie se présenterait alors offrant des avantages jugés équivalents par ce Conseil, il sera loisible à ce dit Conseil d'accorder le bonus ci-dessus mentionné à telle autre compagnie, en par celle-ci, remplissant les conditions imposées, par le présent règlement, à la dite compagnie de Montréal, Chambly et Sorel.

Article 9.—Les dits bons ou débentures porteront la date du jour de leur émission, c'est-à-dire le jour où elles seront livrées à une compagnie de chemin de fer, aux clauses et conditions ci-dessus expliquées.

Article 10. Toutes débentures ou bons signés du maire de cette Corporation avant l'accomplissement de toutes les conditions imposées par le présent règlement, seront nuls et de nul effet, et n'obligeront aucunement la Corporation municipale de cette dite paroisse.

Article 11. Le présent règlement est passé sous la condition et la réserve que la Corporation du Village Richelieu passe et fasse approuver un règlement de même teneur, et le fasse approuver, tel que requis par la loi, à défaut de quoi, le présent règlement sera considéré comme nul et non avenu.

Article 12. Le présent règlement ne sera en force et n'aura d'effet que lorsqu'il aura été approuvé en la manière pourvue par la loi, et il est par les présentes, résolu qu'avis soit donné par le secrétaire de ce Conseil pour parvenir au but de telle approbation.

(Signé), SAMUEL BESSETTE,
Maire.

(Attesté).

(Signé), N. D. D. BESSETTE,
Sec.-Trésorier.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné pour l'information des contribuables de la Corporation municipale de la paroisse de Notre Dame de Bonsecours, (dans le Comté de Rouville, que ce qui précède est une vraie copie d'un règlement du Conseil Municipal de la dite paroisse. Que ce règlement a été publié pour la première fois ce jour, douze janvier mil huit cent soixante et treize, et que, tel que pourvu par la loi et conformément à une résolution du dit Conseil, en date du trente un décembre dernier, une assemblée générale des électeurs municipaux de la dite Corporation municipale se tiendra le vingt-huit du mois de janvier courant, à dix heures de l'avant-midi, au bureau des séances du dit Conseil Municipal, pour prendre en considération le dit règlement, et l'approuver ou le désapprouver.

Donné à Notre-Dame de Bonsecours ce douzième jour du mois de janvier mil huit cent soixante et treize.

N. D. D. BESSETTE,
Sec.-Trésorier.

DÉPARTEMENT DES DOUANES

OTTAWA, 18 Janvier 1873.

Escompte autorisé sur les Factures Américaines jusqu'à nouvel ordre : 12 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

60

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

DAVID MURRAY et DAVID THOMAS O'NEILL, tous deux de la cité de Montréal, faisant affaires comme tels en société, en la dite cité, sous la raison sociale de Murray & O'Neil, FAILLIS.

Les faillis m'ayant fait une cession de leurs biens, les créanciers sont notifiés de s'assembler à leur place d'affaires, No. 458, rue Ste. Marie, dans la cité de Montréal, LUNDI, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER courant, à ONZE heures avant-midi, pour recevoir l'état de leurs affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic par *interim.*

Montréal, 9 Janvier 1873.—1 ½ d

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de

A. ESINHART, de Laprairie, commerçant, FAILLI.

Une première feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'à SAMEDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER courant, après lequel jour le dividende sera payable.

JAMES TYRE,
Syndic Officiel.

Montréal, 8 Janvier 1873.—1 107

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

LUDGER STEBEN, de la cité de Montréal, épicier, FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 245, rue Montcalm, dans la cité de Montréal, MERCREDI, le 29e jour de Janvier courant, à 11 heures avant-midi, pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic par *interim.*

Montréal, 11 Janvier 1873—108 l

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

RAPHAEL LONGTIN et CHERI LONGTIN, tous deux de la paroisse de St. Rémi, comté de Napierville, et y faisant affaires en société sous les nom et raison de R. & C. Longtin, FAILLIS.

Je soussigné L. Jos. Lajoie, de la cité et du district de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon bureau, No. 97, rue St. Jacques, en la cité de Montréal, LUNDI, le 17e jour de Février prochain, à trois heures P. M. pour l'examen du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, Janvier 1873. 108

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

ALPHONSE TISON, de la cité de Montréal, commerçant. FAILLI.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, coin des rues Ontario et Montcalm, à Montréal, le 31 Janvier courant, à dix heures A.M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL,
Syndic Provisoire.

Montréal, 16 Janvier 1873.—108

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS.

La société qui existait ci-devant entre Michel McCormack, Martin Hart et Léon Marion, faisant affaires comme marchands de fruits, sous les nom et raison de McCORMACK, HART & MARION, a été, ce jour, dissoute en conséquence de la mort de l'un des associés.

Toutes dettes dues à la dite société devront être payées aux soussignés, et toutes les réclamations à la dite société seront arrangées par les soussignés.

MARTIN HART.
LEON MARION.

2 octobre.—39

Province de Québec, Cité de Montréal.

IN RE

Le MAIRE, les ECHEVINS et CITOYENS de la Cité de Montréal.

Requérants de l'expropriation dans la Rue Roy, Quartier St. Louis de cette Cité, aux fins d'ouvrir la dite Rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que ce qui suit est une copie vraie du Rapport des Commissaires soussignés, déterminant quelles sont les parties intéressées qui doivent être spécialement cotisées pour les fins des dites améliorations ; et qu'aux termes de la neuvième section de l'acte de la 31e Vict., chap. 32, les dites parties intéressées qui désirent s'opposer aux dites améliorations sont tenues de produire leurs oppositions entre les mains des Commissaires soussignés, dans les trois jours de la date de la dernière insertion de cet avis, à savoir :

RAPPORT.

Les soussignés Commissaires nommés sur l'ordre de la Cour Supérieure de Montréal, le SEIZIEME jour de DECEMBRE mil huit cent soixante et douze, rapportent qu'ils ont délibéré sur les limites qui seront plus tard sujettes à être cotisées pour couvrir les frais d'évaluation et autres dépenses résultant de la dite expropriation dans la Rue Roy, de cette cité, conformément aux actes de la Législature ; et qu'ils ne sont arrêtés sur les limites suivantes, à savoir :

Tous les terrains faisant face aux deux côtés de la rue Roy projetée, à partir de la rue St. Denis jusqu'à la rue Ste. Elizabeth. Tous les terrains faisant face aux deux côtés de la rue Roy projetée, à partir de la rue Ste. Elizabeth, jusqu'à la rue Cadieux, ces terrains pris à leur profondeur excepté dans les cas où cette profondeur sera de plus de cent pieds seulement sera cotisée.

En foi de quoi nous avons apporté aux présentes nos signatures.

HENRY BULMER,
JOHN PRATT,
AL. MCGIBBON,
Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, Montréal, ce treize Janvier mil huit cent soixante et treize.

(Pour être publié dans *La Minerve* et le *Nouveau-Monde* jusqu'au 24 janvier, inclusivement.)

Province de Québec, Cité de Montréal.

IN RE

Le Maire, les Echevins et Citoyens de la Cité de Montréal,

Requérants de l'Expropriation dans la Rue Shuter, Quartier St. Antoine de cette cité, aux fins d'ouvrir la dite Rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que ce qui suit est une copie vraie du Rapport des Commissaires soussignés, déterminant quelles sont les parties intéressées qui doivent être spécialement cotisées pour les fins des dites améliorations ; et qu'aux termes de la neuvième section de l'acte de la 31e Vic. chap. 32, les dites parties intéressées qui désirent s'opposer aux dites améliorations sont tenues de produire leur opposition entre les mains des Commissaires soussignés, dans les trois jours de la date de la dernière insertion de cet avis, à savoir :

RAPPORT.

Les soussignés Commissaires nommés sur l'ordre de la Cour Supérieure de Montréal, le SEIZIEME jour de DÉCEMBRE mil huit cent soixante et douze, rapportent qu'ils ont délibéré sur les limites qui seront plus tard sujettes à être cotisées pour couvrir les frais d'évaluation et autres dépenses résultant de la dite expropriation dans la rue Shuter, de cette cité, conformément aux actes de la Législature ; et qu'ils se sont arrêtés sur les limites suivantes, à savoir :

Tous les terrains faisant face aux deux côtés de la rue Shuter projetée, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Prince Arthur. Tous les terrains faisant face aux deux côtés de la rue Prince Arthur, à partir de la rue Durocher, jusqu'à une distance de cent cinquante pieds de la rue Université, ces terrains pris à leur profondeur excepté dans les cas où cette profondeur sera de plus de cent quinze pieds, dans lesquels cas une profondeur de cent quinze pieds seulement sera cotisée.

En foi de quoi nous avons apposé aux présentes nos signatures.

E. ATWATER,
A. W. OGILVIE,
AL. McGIBBON,
Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, Montréal, ce quinze Janvier mil huit cent soixante-et-treize.

(Pour être publié dans la *Minerve* et le *Nouveau Monde* jusqu'au 27 Janvier inclusivement)

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par la Compagnie du Chemin à lisses de Colonisation du Nord de Montréal, qu'elle s'adressera au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte afin de lui permettre de continuer son chemin de fer depuis la Rivière Creuse, point extrême autorisé par sa charte actuelle, jusqu'au terminus du chemin du Pacifique Canadien, ou jusqu'à tel point sur le dit chemin de fer qui sera le plus rapproché des limites de la province de Québec.

HUGH ALLAN,
Président.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE,
Secrétaire.

30 nov.—71 dm

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'on s'adressera à la Législature de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, pour avoir un acte donnant à la Compagnie dite : '*The Glasgow Canadian Land and Trust Company Limited,*' tous les pouvoirs contenus dans les Articles de l'Association exécutée sous et en vertu des Actes Impériaux, intitulés : "*The Companies Acts of* 1862 *and* 1867."

Montréal, 19 Décembre 1872. 89—dm

AVIS.

Avis Public est par les présentes donné qu'une application sera faite à la Législature de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, aux fins d'incorporer la "Scottish Canadian Banking Company."

Montréal, 5 Décembre 1872. dm—77

AVIS

EST PAR LE PRÉSENT donné qu'une application sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine Session, pour l'obtention d'un Acte pour incorporer la "Banque Victoria du Canada."

Montréal, 9 Janvier 1873. dm—103

AVIS.

Le Soussigné à l'intention de faire application à la Corporation de Montréal, pour permission d'ériger un engin à vapeur sur sa propriété, No. 373, Rue Visitation.

FRS. GAUTHIER.

Janv. dx p—109